



La revue des marchés publics



N° 4352 du Lundi 9 Mars 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 24

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 31
- *Marchés de travaux* P. 51
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 52

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. ---
- *Marchés de travaux* P. ---
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. ---



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Objet de la demande de proposition :	Demande de propositions n°2026-001/ANAC/DG/DAFC/CPM du 23/01/2022 pour Le recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction d'un immeuble R+5 avec édicule à Ouagadougou au profit de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.
Publication de l'avis à manifestation d'intérêts :	Revue des Marchés Publics N°4117 du lundi 14 avril 2025
Publication des résultats de la manifestation d'intérêts :	Revue des Marchés Publics N°4311 du 09/01/2026
Date d'ouverture :	Jeudi 02 février 2026
Date de délibération :	Jeudi 19 février 2026
Nombre de consultants présélectionnés :	Six (06)
Méthode de sélection :	Qualité /coût conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
Le score technique minimum requis pour être admis est de :	75 points
Nombre de plis reçus :	Quatre (04)
Financement :	BUDGET ANAC, Exercice 2026
Référence de la convocation de la CAM :	Lettre N°2026-0252/ANAC/DG/CPM du 16/02/2026

N° d'ordre	Rubriques Consultants	Critère i : Expériences spécifiques des Consultants (en tant que Bureau) pertinentes pour la mission au cours des cinq dernières années (noté sur 10 points)	CRITERE ii : Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence (Noté sur 30 points)	Critères iii : Qualifications du personnel clé et compétences pour la Mission (noté sur 60 points)	Total noté sur 100 points)	Appréciation	Observations
1	GROUPEMENT GRETECH -SEREIN	10	22	55	87	RETENUE	Bonne proposition technique dans sa globalité et méthodologie détaillée, mais l'ingénieur en Génie Electrique KANDIA Faïçal Mintéli a fourni 2 missions de suivi contrôles ou architecturale conformes ; L'électricien LANKOANDE Y Isaaka et le Contrôleur permanent BARRO Moustapha n'ont fourni qu'une seule mission similaire)
2	GROUPEMENT SATAAFRIQUE SA/ACERD	00	21	60	81	RETENUE	Bonne proposition technique dans sa globalité. Cependant Le cabinet a fourni des expériences similaires non conforme à la demande de proposition : des marchés d'études sans pages de signature, ni des attestations de bonnes fins au cours des 5 dernières années

3	SAD ARCHITECTURE	10	23,75	52	85,75	RETENUE	Bonne proposition technique dans sa globalité et méthodologie détaillée mais le Chef de projet COUBOURA Thierry Daniel et l'Expert Environnementaliste SAWADOGO Michel Réléwindé n'ont fourni qu'une mission similaire ; Le Contrôleur permanent IDANI Seydou aucune mission similaire fournie conformément à la demande de proposition
4	MEMO SARL	10	22.25	60	92,25	RETENUE	Très bonne proposition technique dans sa globalité et méthodologie bien détaillée

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4312 DU 12 JANVIER 2026, PAGE 4,

PORTANT SUR LA DATE DE L'AUTORISATION DU RECOURS RESTREINT

Consultation restreinte accélérée N°2025-00098/MEF/SG/DMP du 04/11/2025 pour le suivi contrôle de la réalisation des infrastructures complémentaires et des travaux confortatifs au profit du PADEL suivant autorisations N°2025-02542/MEF/SG/DGCMF du 08/09/2025 et N°2025-03138/MEF/SG/DGCMF du 05/11/2025

Financement : Contrepartie nationale dans le cadre de l'Accord de Prêt de la BOAD N° 2022041/PR BF22 00 du 30 Juin 2022.

Nombre de plis reçus : Trente-huit (38); Date d'ouverture des propositions : 20/01/2026 ; Date de délibération : 23/01/2026 ;

Méthode de sélection : Sélection Basée sur la qualité coût ; Score technique minimum requis : 70 points

BUREAUX D'ETUDES	Notes techniques sur 100	Notes techniques pondérées sur 70	Propositions financières en FCFA HTVA	Propositions financières en FCFA TTC	Notes financières (Fm x100/F) sur 100	Notes financières pondérées sur 30	Notes finales sur 100	Classement	Observations
MISSION 1 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un bâtiment administratif et une salle de professeurs + une latrine à 2 postes au CEG de Kolinka (Ouessa) dans la région de Djôrô									
Univers de l'Ingénierie Civile(UIC).	93,00	65,10	1 993 000	-	100,00	30,00	95,10	1 ^{er}	Conforme
CAIF.	89,00	62,30	2 000 000	-	99,65	29,90	92,20	3 ^{ème}	Conforme
GENERAL ENGINEERING. IC	91,00	63,70	1 998 000	-	99,75	29,92	93,62	2 ^{ème}	Conforme
MISSION 2 : Suivi contrôle des travaux de construction de la clôture du Haut-commissariat + 3 salles de classe avec bureau + magasin et salle de professeurs dans la province de Lorum (Titao)									
SYNERGIE INGENIERIE SARL	96,50	67,55	3 410 000	-	100,00	30,00	97,55	1 ^{er}	Conforme
ESSOR INGENIERIE	86,00	60,20	3 533 900	-	96,49	28,95	89,15	3 ^{ème}	Conforme
WELEBRE VISION	90,00	63,00	3 503 500	-	97,33	29,20	92,20	2 ^{ème}	Conforme
MISSION 3 : Suivi contrôle des travaux de construction de 3 salles de classe + Bureau + magasin équipé et d'un forage avec système de pompage solaire dans la région de l'Oubri									
AGCOP SARL	94,50	66,15	3 328 000	3 927 040	100,00	30,00	96,15	1 ^{er}	Conforme
EDE International	92,00	64,40	3 373 000	3 980 140	98,67	29,60	94,00	2 ^{ème}	Conforme
CETA-TPI	83,50	58,45	3 408 000	4 021 440	97,65	29,30	87,75	3 ^{ème}	Conforme : Erreur arithmétique constatée sur l'item 2.7 (10 000F en chiffre et 15 000 F en lettre) entraînant une hausse de 23 600 FCFA du montant total.
MISSION 4 : Suivi contrôle Travaux de construction de 3 salles de classes +1 forage a système solaire au lycée Molo Sanou (Bobo Dioulasso) et 3 salles de classe + Bureau + magasin équipé et d'un PEA à Pabré à l'école Goupiana A									
Challenge Ingénieurs Conseils	94,50	66,15	7 013 992	8 276 511	100,00	30,00	96,15	1 ^{er}	Conforme
Intégrale Ingénieurs Conseils	92,00	64,40	7 033 898	8 300 000	99,72	29,92	94,32	2 ^{ème}	Conforme
STRUCTIS	83,50	58,45	7 033 475	8 299 501	99,72	29,92	88,37	3 ^{ème}	Conforme
MISSION 5 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 3 sites maraichers avec forages positifs à gros débit (1 à Ouagadougou bande verte et 2 à Bobo Dioulasso à l'arrondissement 5 et 6)									
EPSILON CONCEPT SARL	83,00	58,10	276 500	7 406 270	100,00	30,00	88,10	1 ^{er}	Conforme
ATELIERS 3 ARCHITECTES	72,50	50,75	277 500	7 407 450	99,98	30,00	80,75	2 ^{ème}	Conforme
ELITE BTP SARL	71,00	49,70	6 279 650	7 409 987	99,95	29,98	79,68	3 ^{ème}	Conforme
MISSION 6 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 30 boutiques ((15 à Thyou et 15 à Léo, 4 forages avec système de pompage solaire (1 à Réo, 1 à Ouahigouya et 2 à Léo) et 1 latrine à 8 postes (Marché de Tuili) dans les Régions de Nando, Yaadga et de Nazinon									
ELITE BTP	94,00	65,80	8 695 000	10 260 100	100,00	30,00	95,80	1 ^{er}	Conforme
TA_IC	84,50	59,15	8 767 360	10 345 485	99,17	29,75	88,90	2 ^{ème}	Conforme
INTEGRALE I.C	76,50	53,55	8 767 350	10 345 473	99,17	29,75	83,30	3 ^{ème}	Conforme
MISSION 7 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 3 forages avec système de pompage solaire dans la Région du Kadiogo (2 forages à l'Administration pénitentiaire de Sourgoubila, et 1 forage à la cité des grâces de Ouaga) et de 20 boutiques et 1 forages avec système de pompage solaire dans la Région du Nando (1 forage et 20 boutiques à Niabouri)									
BECOTEX SARL	96,00	67,20	6 566 640	7 748 635	100,00	30,00	97,20	1 ^{er}	Conforme

INTEGRALE INGENIEURS CONSEILS	93,50	65,45	6 607 621	7 796 993	99,38	29,81	95,26	3 ^{ème}	Conforme
Challenge Ingénieurs Conseils-Sarl	94,50	66,15	6 607 260	7 796 567	99,39	29,82	95,97	2 ^{ème}	Conforme
MISSION 8 : Suivi contrôle des Travaux de construction d'un marché dans la région du Nando									
GER BTP	96,00	67,20	9 250 000	10 915 000	100,00	30,00	97,20	1 ^{er}	Conforme
KATO INGÉNIERIE & SERVICES	84,50	59,15	9 310 000	10 985 800	99,36	29,81	88,96	3 ^{ème}	Conforme
G.E.F.A (Global Engineering For Africa)	90,00	63,00	9 315 000	10 991 700	99,30	29,79	92,79	2 ^{ème}	Conforme
MISSION 9 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 15 boutiques, 3 hangars de Marché, 1 forage gros débit avec système de pompage solaire dans les régions de Guiriko et de Tannounyan (15 boutiques au marché de Founzan; 1 Forage gros débit au site de wolonkoto, 3 hangars au marché de Bérégadougou)									
CET BTP & SERVICES	94,00	65,80	3 918 300	4 623 594	100,00	30,00	95,80	1 ^{er}	Conforme
TA IC	93,00	65,10	4 003 453	4 724 075	97,87	29,36	94,46	2 ^{ème}	Conforme
BEST 2I	76,00	53,20	3 992 953	4 711 685	98,13	29,44	82,64	3 ^{ème}	Conforme
MISSION 10 : Suivi contrôle des travaux d'achèvement de 15 boutiques à Arbolé et de 40 boutiques à Yako dans la région de Yaadga									
AC CONCEPT	96,00	67,20	5 000 000	5 900 000	100,00	30,00	97,20	1 ^{er}	Conforme
AGIS	80,50	56,35	5 030 000	5 935 400	99,40	29,82	86,17	3 ^{ème}	Conforme
HARMONY SARL	89,00	62,30	5 045 000	5 953 100	99,11	29,73	92,03	2 ^{ème}	Conforme
MISSION 12 : Suivi contrôle des travaux d'achèvement du marché de Niego, Gueguéré et de la gare de Batié dans la région de Djôrô									
SERAT	81,00	56,70	9 969 000	11 763 420	99,63	29,89	86,59	3 ^{ème}	Conforme
GERTEC	84,50	59,15	9 970 000	11 764 600	99,62	29,89	89,04	2 ^{ème}	Conforme
AC3E	94,50	66,15	9 932 500	11 720 350	100,00	30,00	96,15	1 ^{er}	Conforme
MISSION 14 : Suivi contrôle des Travaux de réalisation de deux magasins de stockage a Niabouri (Kabaro et Bon) dans la région du Nando									
Bureau d'Assistance à la Construction (BAC Sarl)	96,00	67,20	4 188 814	4 942 801	100,00	30,00	97,20	1 ^{er}	Conforme : Erreur de sommation des « rémunérations » entrainant une baisse du montant total de 47 199 FCFA.
Challenge Ingénieur Conseil (CIC Sarl)	93,00	65,10	4 237 288	5 000 000	98,86	29,66	94,76	3 ^{ème}	Conforme
Univers de l'Ingénierie Civile (UIC)	94,50	66,15	4 235 050	4 997 359	98,91	29,67	95,82	2 ^{ème}	Conforme : Erreur de sommation des « frais remboursables » entrainant une hausse du montant total de 2 359 FCFA.
ATTRIBUTAIRE	MISSION 1 : Univers de l'Ingénierie Civile (UIC) pour un montant d'un million neuf cent quatre-vingt-treize mille (1 993 000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 2 : SYNERGIE INGENIERIE SARL pour un montant de trois millions quatre cent dix mille (3 410 000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 3 : AGCOP SARL pour un montant de trois millions trois cent vingt-huit mille (3 328 000) francs CFA HTVA, soit trois millions neuf cent vingt-sept mille quarante (3 927 040) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 4 : Challenge Ingénieurs Conseils pour un montant de sept millions treize mille neuf cent quatre-vingt-douze (7 013 992) francs CFA HTVA, soit huit millions deux cent soixante-seize mille cinq cent onze (8 276 511) francs CFATTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 5 : EPSILON CONCEPT SARL pour un montant de six millions deux cent soixante-seize mille cinq cents (6 276 500) francs CFA HTVA, soit sept millions quatre cent six mille deux cent soixante-dix (7 406 270) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 6 : ELITE BTP pour un montant de huit millions six cent quatre-vingt-quinze mille (8 695 000) francs CFA HTVA, soit dix millions deux cent soixante mille cent (10 260 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 7 : BECOTEX SARL pour un montant de six millions cinq cent soixante-six mille six cent quarante (6 566 640) francs CFA HTVA, soit sept millions sept cent quarante-huit mille six cent trente-cinq (7 748 635) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 8 : GER BTP pour un montant de neuf millions deux cent cinquante mille (9 250 000) francs CFA HTVA, soit dix millions neuf cent quinze mille (10 915 000) francs CFATTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 9 : CET BTP & SERVICES pour un montant de trois millions neuf cent dix-huit mille trois cents (3 918 300) francs CFA HTVA, soit quatre millions six cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (4 623 594) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 10 : AC CONCEPT pour un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA HTVA, soit cinq millions neuf cent mille (5 900 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 12 : AC3E pour un montant de neuf millions neuf cent trente-deux mille cinq cents (9 932 500) francs CFA HTVA, soit onze millions sept cent vingt mille trois cent cinquante (11 720 350) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours;								
	MISSION 14: Bureau d'Assistance à la Construction (BAC Sarl) pour un montant de quatre millions cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatorze (4 188 814) francs CFA HTVA, soit quatre millions neuf cent quarante-deux mille huit cent un (4 942 801) francs CFATTC avec un délai d'exécution de 210 jours.								

**RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4312 DU 12 JANVIER 2026, PAGE 3,
PORTANT SUR LA DATE DE L'AUTORISATION DU RECOURS RESTREINT**

Appel d'offres restreint accéléré N°2025-00099/MEF/SG/DMP du 04/11/2025 pour la réalisation des infrastructures complémentaires et des travaux confortatifs au profit du PADEL suivant autorisations N°2025-02542/MEF/SG/DGCMF du 08/09/2025 et N°2025-03138/MEF/SG/DGCMF du 05/11/2025. Financement : Contrepartie nationale dans le cadre de l'Accord de Prêt de la BOAD N° 2022041/PR BF22 00 du 30 Juin 2022. Nombre de cabinets retenus pour l'ouverture des Propositions Techniques et Financières : Quarante huit (48) Nombre de plis reçus : Quarante cinq (45); Date d'ouverture des propositions : 28/11/2025 ; Date de délibération : 12/12/2025.

SOMMISSIONNAIRE	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Travaux de construction d'un bâtiment administratif et une salle de professeurs + une latrine a 2 postes au CEG de Kolinka (Ouessa) dans la région de Djôrô					
DJORIBA MASSA IMRAN SERVICE	33 463 638		33 463 638		Conforme
DJAMANAFI BUSINESS	33 300 000		33 300 000		Conforme
SOCA BTP	33 413 008		33 413 008		Conforme
Lot 2: Travaux de construction de la clôture du Haut commissariat du Lorum (Titao)					
Compagnie de Négoce & de Construction (CNC)	24 164 372	28 513 959	24 164 372	28 513 959	Conforme
EC-KAGY	24 177 651	28 529 628	24 177 651	28 529 628	Conforme
BATIS PLUS SERVICE SARL	24 196 422	28 551 778	24 196 422	28 551 778	Conforme
Lot3 : Travaux de construction de 3 salles de classe avec bureau + magasin et salle de professeurs à Titao					
Nom : BOUSHARA TRAVAUX ET CONSTRUCTION (BTC SARL)	46 581 150	54 965 757	46 581 150	54 965 757	Conforme
AGENCE CINQ ETOILES	46 605 933	54 995 000	46 605 933	54 995 000	Conforme
YABA TRAVAUX ET SERVICES SARL	46 607 889	54 997 308	46 607 889	54 997 308	Conforme
Lot4 : Travaux de Construction de 3 salles de classe + Bureau + magasin équipés et d'un forage avec système de pompage solaire dans la région de l'Oubri					
KARAL INTERNATIONAL SARL	65 140 405	76 865 678	65 140 405	76 865 678	Conforme
AFRIC BUSINESS CENTRAL (ABC)	65 152 847	76 880 359	65 152 847	76 880 359	Conforme
ENTREPRISE CHERIFA ET FRERES SARL (ECF SARL)	65 175 948	76 907 618	65 175 948	76 907 618	Conforme
Lot 5 : Travaux de construction de 3 salles de classes +1 forage a système solaire au lycée Molo Sanou (Bobo Dioulasso)					
LE GEANT SARL	48 280 393	56 970 864	48 280 393	56 970 864	Conforme
Société Africaine d'ouvrages hydrauliques de bâtiments et de travaux publics (SOAH-BTP)	48 296 083	56 989 378	48 296 083	56 989 378	Conforme
Enterprise Chérifa et frères/SARL (ECF SARL)	48 298 109	56 991 769	48 298 109	56 991 769	Conforme
Lot 6 : Travaux de Construction de 3 salles de classe + Bureau + magasin équipées et d'un PEA à Pabré à l'école Goupiana A					
Groupelement ISYAH BTP SARL / H2S SERVICES	75 403 835	88 976 526	75 403 835	88 976 526	Conforme
IMMEDIAT BUSINESS INTERNATIONAL SARL	75 414 368	88 988 955	75 414 368	88 988 955	Conforme
BELEMYIDA SA	75 421 596	88 997 484	75 421 596	88 997 484	Conforme
Lot 7 : Travaux de réalisation de 3 sites maraichers avec forages positifs à gros débit (1 à Ouagadougou bande verte et 2 à Bobo Dioulasso à l'arrondissement 5 et 6)					
TBM pro sarL	96 421 145	113 776 951	96 421 145	113 776 951	Conforme
TEMFOR sarl	96 491 032	113 859 417	96 491 032	113 859 417	Conforme
Hampani Services SARL	96 544 887	113 922 967	96 544 887	113 922 967	Conforme
Lot 8 : Travaux de réalisation de 30 boutiques ((15 a Thyou et 15 a Léo, 4 forages avec système de pompage solaire (1 a Réo, 1 a Ouahigouya et 2 a Léo) et 1 latrine à 8 postes (Marché de tuili) dans les Régions de Nando, Yaadga et de Nazinon					
EKPF	145 349 404	171 512 297	145 349 404	171 512 297	Conforme
SOCIETE WEND-SONGDA	145 907 861	172 171 276	145 907 861	172 171 276	Conforme
TENDAOGO INTER TDG INTER/ SARL	146 122 340	172 424 361	146 122 340	172 424 361	Conforme
Lot 9: Travaux de réalisation de 3 forages avec système de pompage solaire dans la Région du Kadiogo et de l'Oubri (2 forages à l'Administration pénitentiaire de Sourgoubila, et 1 forage à la cité des grâces de Ouaga)					
CHEVAL BLANC SARL	42 525 000	50 179 500	42 525 000	50 179 500	Conforme
Entreprise de Commerce et de Fourniture du Burkina : ECOFOB	40 860 000		40 860 000		Conforme
ETS NAAFA	41 250 000		41 250 000		Conforme
Lot 10 : Travaux de réalisation de 20 boutiques et 1 forages avec système de pompage solaire dans la Région du Nando (1 forage et 20 boutiques à Niabouri)					
Groupe HBR	66 651 474	78 648 739	66 651 474	78 648 739	Conforme
EBEN SERVICES	66 754 720	78 770 570	66 754 720	78 770 570	Conforme
BATCOM	66 545 544	78 523 742	66 545 544	78 523 742	Conforme
Lot 11: Travaux de construction d'un marché dans la région du Nando					
NAKINGTAORE	185 835 144	219 285 470	185 835 144	219 285 470	Conforme
WEND KONTA	186 063 510	219 554 941	186 063 510	219 554 941	Conforme
SIBIDOU TRADING	186 264 018	219 791 541	186 264 018	219 791 541	Conforme
Lot 12 : Travaux de réalisation de 15 boutiques, 3 hangars de Marché, 1 forage gros débit avec système de pompage solaire dans les régions de Guiriko et de Tannounyan (15 boutiques au marché de Founzan; 1 Forage gros débit au site de wolonkoto, 3 hangars au marché de Bérégadougou)					
Groupelement GE TRA COF SARL / EGPZ SARL	80 006 978	94 408 234	80 006 978	94 408 234	Conforme
JAKO	80 065 053	94 476 762	80 065 053	94 476 762	Conforme
SO.GEC-BTP SARL	80 031 741	94 437 454	80 031 741	94 437 454	Conforme
Lot 13 : Travaux d'achèvement de 15 boutiques à Arbolé et de 40 boutiques à Yako dans la région de Yaadga					
Entreprise Générale de Construction et d'Entretien (EGCE-Sarl)	100 593 220	118 700 000	100 593 220	118 700 000	Conforme
Luxe Projet de Construction (L. P. C.	100 762 712	118 900 000	100 762 712	118 900 000	Conforme
ECGF-Sarl	100 974 576	119 150 000	100 974 576	119 150 000	Conforme
Lot 15 : Travaux d' achevemeent du marché de Niego, Gueguéré et de la gare de Batie dans la région de Djôrô					
Groupelement GENERAL WORK SARL / EGCOB-TD SARL	198 395 686	234 106 909	198 395 686	234 106 909	Conforme
SORIF SARL	199 418 073	235 313 326	199 418 073	235 313 326	Conforme
SHAFI SARL	199 415 036	235 309 743	199 415 036	235 309 743	Conforme
Lot 17 : Travaux de réalisation de deux magasins de stockage a Niabouri (Kabaro et Bon) dans la région du Nando					

Entreprise Tasseré et Frère (ETF SARL)	92 372 881	109 000 000	92 372 881	109 000 000	Conforme
Entreprise Tieni Yaaba (ETY)	93 080 530	109 835 025	93 080 530	109 835 025	Conforme
DATIEBA SARL	92 760 673	109 457 594	92 760 673	109 457 594	Conforme

ATTRIBUTAIRES

- Lot 1 : DJAMANAFI BUSINESS** pour un montant de **trente-trois millions trois cent mille (33 300 000) francs CFA HT** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 2 : Compagnie de Négoce & de Construction (CNC)** pour un montant de **vingt-quatre millions cent soixante-quatre mille trois cent soixante-douze (24 164 372) francs CFA HT** soit **vingt-huit millions cinq cent treize mille neuf cent cinquante-neuf (28 513 959) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot3 : BOUSHARA TRAVAUX ET CONSTRUCTION (BTC SARL)**, pour un montant de **quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-un mille cent cinquante (46 581 150) francs CFA HT**, soit **cinquante-quatre millions neuf cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-sept (54 965 757) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot4 : KARAL INTERNATIONAL SARL**, pour un montant de **soixante-cinq millions cent quarante mille quatre cent cinq (65 140 405) francs CFA HT**, soit **soixante-seize millions huit cent soixante-cinq mille six cent soixante-dix-huit (76 865 678) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 5 : LE GEANT SARL**, pour un montant de **Quarante-huit millions deux cent quatre-vingt mille trois cent quatre-vingt-treize (48 280 393) francs CFA HT**, soit **cinquante-six millions neuf cent soixante-dix mille huit cent soixante-quatre (56 970 864) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 6 : Groupement ISYAH BTP SARL / H2S SERVICES**, pour un montant de **soixante-quinze millions quatre cent trois mille huit cent trente-cinq (75 403 835) francs CFA HT**, soit **quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-seize mille cinq cent vingt-six (88 976 526) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 7 : TBM pro sarl**, pour un montant de **quatre-vingt-seize millions quatre cent vingt et un mille cent quarante-cinq (96 421 145) francs CFA HT**, soit **Cent treize millions sept cent soixante-seize mille neuf cent cinquante et un (113 776 951) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 8 : EKPF**, pour un montant de **cent quarante-cinq millions trois cent quarante-neuf mille quatre cent quatre (145 349 404) francs CFA HT**, soit **cent soixante et onze millions cinq cent douze mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (171 512 297) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 9 : Commerce et de Fourniture du Burkina : ECOFOB**, pour un montant de **quarante millions huit cent soixante mille (40 860 000) francs CFA HT** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 10 : BATCOM**, pour un montant de **soixante-six millions cinq cent quarante-cinq mille cinq cent quarante-quatre (66 545 544) francs CFA HT**, soit **soixante-dix-huit millions cinq cent vingt-trois mille sept cent quarante-deux (78 523 742) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 11 : Entreprise NAKINGTAORE**, pour un montant de **cent quatre-vingt-cinq millions huit cent trente-cinq mille cent quarante-quatre (185 835 144) francs CFA HT**, soit **deux cent dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-dix (219 285 470) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 12 : Groupement GE TRA COF SARL / EGPZ SARL** pour un montant de **quatre-vingts millions six mille neuf cent soixante-dix-huit (80 006 978) francs CFA HT**, soit **quatre-vingt-quatorze millions quatre cent huit mille deux cent trente-quatre (94 408 234) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 13 : Entreprise Générale de Construction et d'Entretien (EGCE-Sarl)** pour un montant de **cent millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (100 593 220) francs CFA HT**, soit **cent dix-huit millions sept cent mille (118 700 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 15 : Groupement GENERAL WORK SARL / EGCOB-TD SARL** pour un montant de **cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-six (198 395 686) francs CFA HT**, soit **deux cent trente-quatre millions cent six mille neuf cent neuf (234 106 909) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours** ;
- Lot 17 : Entreprise Tasseré et Frère (ETF SARL)** pour un montant de **quatre-vingt-douze millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (92 372 881) francs CFA HT**, soit **cent neuf millions (109 000 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **180 jours**.

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Demande de prix n°2026-001/DG-SONATUR/PRM du 09-02-2026 pour l'acquisition de licences (Auto CAD et Covadis) et l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance au profit de la SONATUR. Financement : budget SONATUR, exercice 2025
Références de publication de l'avis : RMP N°4337 du 16/02/2026 (page 139)
Nombre de plis reçus : six (06). Date d'ouverture des plis, d'analyse de délibération : 23 février 2026

Lot 1 : Offre anormalement basse $\leq 0,85 \text{ M} = 38 076 849 \text{ FCFA TTC}$ Offre anormalement élevée $\geq 1,15 \text{ M} = 51 515 737 \text{ FCFA TTC}$ Moyenne pondérée $\text{M} = 44 796 293 \text{ FCFA TTC}$ Montant prévisionnel = $47 200 000 \text{ FCFA TTC}$ Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse : 36 173 006		Lot 2 : Offre anormalement basse $\leq 0,85 \text{ M} = 3 658 008 \text{ FCFA TTC}$ Offre anormalement élevée $\geq 1,15 \text{ M} = 4 949 069 \text{ FCFA TTC}$ Moyenne pondérée $\text{M} = 4 303 539 \text{ FCFA TTC}$ Montant prévisionnel = $4 720 000 \text{ FCFA TTC}$ Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse : 3 475 107	
--	--	---	--

Soumissionnaires	Montant soumission (FCFA)	Correction opérée en plus ou moins-value (TTC)	Montant corrigé TTC (FCFA)	Appréciation générale
------------------	---------------------------	--	----------------------------	-----------------------

Lot 1 : acquisition de six (06) licences AutoCAD et de six (06) Covadis 1

IKA SOLUTION LTD	39 901 464	Néant	Néant	Conforme et 1 ^{er}
SIEGE	42 480 000	Néant	Néant	Conforme et 2 ^{ème}

Attributaire du lot 1 : entreprise **IKA SOLUTION LTD** pour l'acquisition de six (06) licences AutoCAD et de six (06) Covadis 17 pour un montant TTC de **trente-neuf millions neuf cent un mille quatre cent soixante-quatre (39 901 464) francs CFA** et assortie d'un délai d'exécution de **soixante (60) jours**

Lot 2 : acquisition et installation de caméras de surveillance à la direction Régionale de l'Ouest à Bobo Dioulasso

NOVACOM	3 533 178	Néant	Néant	Irrecevable pour garantie de soumission ou déclaration de garantie non fournie
AFRIK LONNYA	3 964 800	Néant	Néant	Non conforme pour personnel : le CV du technicien n'est pas fourni
GMS	3 604 900	Néant	Néant	Conforme et 1 ^{er}
PRO LINK BURKINA	2 938 000 HTVA	Néant	Néant	Non conforme pour offre anormalement basse

Attributaire du lot 2 : entreprise **GENERAL MICRO SYSTEM** pour l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance à la direction Régionale de l'Ouest à Bobo Dioulasso un montant TTC de **trois millions six cent quatre mille neuf cents (3 604 900) francs CFA** et assortie d'un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

demande de prix N°2026-04/MS/SG/CHU-T du 28/01/2026 pour l'achat de lait au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo
Paru dans la revue des marchés publics N° 4331 vendredi 06 février 2026 - Nombre de soumissionnaires : 04
Date de dépouillement : 16 février 2026 - Financement : Budget du CHU-T, Gestion 2026 ; Montant prévisionnel : 14 250 000 F CFA HTVA.
Borne inférieure : 11 514 245 F CFA HTVA ; Seuil de tolérance (5% borne inférieure) : 10 938 533 F CFA HTVA.

Soumissionnaires	Montant lu HTVA (en FCFA)	Montant corrigé HTVA (en FCFA)	Observations	Rang
RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES SARL (RDS SARL)	Min : 12 012 000 Max : 14 174 160	Néant	Non Conforme Par 100 g : - Energie : 2230 kj proposé au lieu de 1756kj demandé dans le dossier de DPX - Valeur énergétique : 535 Kcal proposé au lieu de 420 Kcal demandé dans le dossier de DPX - Protéine : 10g proposé au lieu de 18 g demandé dans le dossier de DPX - Hydrate de carbone : 45g proposé au lieu de 61 g demandé dans le dossier de DPX - B12 : 1ug proposé au lieu de 1,8ug demandé dans le dossier de DPX - D3 : 200UI proposé au lieu de D : 230 IU demandé dans le dossier de DPX - ZINC : 1 ,6mg proposé au lieu de 3,6 mg demandé dans le dossier de DPX - Il a proposé un montant minimum et maximum en lieu et place d'un montant unique.	Non classé
KYA ET FRERES	13 829 200	Néant	Conforme ASC, ANETP, CNF, ASF et ARCM non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2026-08 MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 05/02/2026	Non classé
PLANETE SERVICES	12 320 000	12 307 680 Remise de 0 ,1% sur le montant HTVA	Conforme	2 ^{ème}
EFAF	11 334 400	12 990 400	Conforme	1 ^{er} avec confirmation de prix et une augmentation des quantités de 14 ,61%
ATTRIBUTAIRE PROVISIOIRE	EFAF : douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cents (12 990 400) francs CFA HTVA avec une augmentation de 14 ,61% et un délai de livraison de vingt et un (21) jours.			

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX N°2026-005/MEBAPLN/SG/DMP DU 12/02/2026 POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REFECTION DE BÂTIMENTS INTERIEUR ET EXTERIEUR, DE PAVAGE ET D'EMBELLEMENT DE LA COUR DU MEBAPLN AU PROFIT DE LA DGESS, DE LA DGF, DE LA DAD, DE LA DGEC-EPPNF, DE LA DGENF, DE LA DGACEVS, DE LA DAJC ET DE LA DGQEP.

FINANCEMENT : Budget ETAT, exercice 2026. **Convocation CAM** : N°2026-000009/MEBAPLN/SG/DMP/sse-mp du 17/02/2026.

PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4336 du 13/02/2026. **Date d'ouverture** : 23/02/2026.

Nombre de concurrents : lot 1= 12 ; lot 2= 11 et lot 3= 8

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC			
Lot 1 : travaux d'entretien et de réfection de bâtiments intérieur et extérieur, de pavage et d'embellissement de la cour du MEBAPLN au profit de la DGESS, de la DGF, de la DAD, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC et de la DGQEP					<u>Borne inférieure</u> : 36 770 931 <u>Seuil de tolérance</u> : 34 932 385	
1	ACS-BTP	-	35 722 997	35 722 997	Conforme Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	3 ^{ème}
2	GENERAL BUSINESS SERVICE SARL	-	40 477 623	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
3	BCGC SARL	32 225 970	-	38 026 645	Conforme	7 ^{ème}
4	GESER-FA SARL	30 104 250	-	35 523 015	Conforme Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	2 ^{ème}
5	SALAZA GROUP	-	37 401 469	37 401 469	Conforme	6 ^{ème}
6	DCS SARL	29 960 605	35 353 514	35 352 098	Non conforme -Erreur de quantité (25,82 au lieu de 25,85) à l'item 3.1 de réhabilitation de l'auvent de la DGF entrainant une variation financière de -1 200 FCFA HTVA du montant initial HTVA soit un taux de variation de -0,004% ; -Anormalement Bas mais dans le seuil de tolérance ; -Responsable froid et climatisation : diplôme de BEP en froid et climatisation fourni au lieu de BAC+2 demandé	Non classé
7	MJS CONSTRUCTION	-	36 446 159	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
8	ETADI	-	35 135 904	35 135 904	Conforme Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	1 ^{er}

9	GPS BURKINA SARL	-	34 919 115	34 919 115	Non conforme Anormalement bas hors seuil de tolérance	Non classé
10	ELBAT	-	36 748 014	36 748 014	Conforme Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	5^{ème}
11	TDG INTER	-	36 507 123	36 518 923	Conforme -Erreur de quantité (34,2 au lieu de 32,2) à l'item Engazonnement y compris toute sujétion de pose et entretien pour une période minimum de 3 mois du patio de la DGF entrainant une variation financière de + 10 000 FCFA du montant total HTVA soit un taux de variation de +0.03% ; -Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	4^{ème}
12	ARTS	35 000 980	-	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
Lot 2 : travaux d'entretien et de réfection de bâtiments intérieur et extérieur, de pavage et d'embellissement de la cour du MEBAPLN au profit de la DGESS, de la DGF, de la DAD, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC et de la DGQEP						Borne inférieure : 25 928 413 Seuil de tolérance : 24 631 993
1	GETRA-BF SARL	22 669 376	-	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
2	ZANGINSON INVESTMENT GROUP	-	25 243 348	25 243 348	Conforme Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance	1^{er}
3	GENERAL BUSINESS SERVICE SARL	-	28 623 475	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
4	BCGC SARL	22 786 961	-	26 888 613	Conforme	3^{ème}
5	GESER-FA SARL	23 524 665	-	27 759 105	Conforme	5^{ème}
6	SALAZA GROUP	-	27 690 756	26 270 036	Conforme Erreur de sommation (15 511 743 au lieu de 16 715 743) du montant total HTVA de la DGESS entrainant une variation financière de -1 204 001 soit un taux de variation de -5,13%	4^{ème}
7	MJS CONSTRUCTION	-	26 115 031	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
8	ETADI	-	24 537 000	24 537 000	Non conforme Anormalement bas et hors seuil de tolérance	Non classé
9	GPS BURKINA SARL	-	24 103 058	25 259 458	Non conforme -Non prise en compte des items I.1 et III.1 dans le devis estimatif et le bordereau des prix unitaire de la DGEC-EPPNF par conséquent le prix unitaire htva le plus élevé proposé auxdits items parmi les offres lui a été attribué respectivement de (500 000 et 5 000) soit un taux de variation de +4,79% ; -Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance ; -Responsable froid et climatisation : DTS en génie électrique fourni au lieu de TS en froid et climatisation demandé ; -attestation de mise à disposition non signée par le propriétaire du camion benne.	Non classé
10	ELBAT	-	25 999 689	26 866 989	Conforme Non prise en compte des items 10 ; 11 et 12 dans le devis estimatif et le bordereau des prix unitaire de la DAD par conséquent le prix unitaire HTVA le plus élevé proposé auxdits items parmi les offres lui a été attribué respectivement de (25000 ;45000 et 300000) soit taux de variation de +3,34% ;	2^{ème}
11	TDG INTER	-	25 255 764	25 255 764	Non conforme -Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance -Responsable froid et climatisation : DTS en électricité industrielle fourni au lieu de TS en froid et climatisation demandé	Non classé
Lot 3 : travaux d'entretien et de réfection de bâtiments intérieur et extérieur, de pavage et d'embellissement de la cour du MEBAPLN au profit de la DGESS, de la DGF, de la DAD, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC et de la DGQEP						Borne inférieure : 30 891 920 Seuil de tolérance : 29 347 324
1	GETRA-BF SARL	26 859 333	-	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
2	ZANGINSON INVESTMENT GROUP	-	31 712 518	31 281 818	Conforme -Erreur de quantité (2 au lieu de 21) à l'item 3.2 de la DGQEP entrainant une variation financière de -665000 du montant total htva -Non prise en compte de l'item 5.1 dans le devis estimatif et le bordereau des prix unitaire de la DGQEP par conséquent le prix unitaire HTVA le plus élevé proposé aux dit items parmi les offres lui a été attribué à savoir 300000 entrainant une variation financière de +300000 du montant total HTVA. Soit un taux de variation globale de -1,35%	1^{er}
3	BCGC SARL	28 257 415	-	33 343 750	Conforme	2^{ème}
4	GESER-FA SARL	28 634 665	-	33 788 905	Conforme	3^{ème}
5	MJS CONSTRUCTION	-	30 858 088	-	Non conforme Offre non exhaustive (absence du cahier des clauses techniques et plans)	Non classé
6	GPS BURKINA SARL	-	28 678 496	28 914 496	Non conforme -Erreur de sommation (19 503 810 au lieu de 19 333 810) du montant total HTVA de la DGQEP entrainant une variation financière de + 170 000 soit un taux de variation de +0,82% ;	Non classé

					-Anormalement Bas et hors seuil de tolérance	
7	ELBAT	-	30 359 724	37 484 941	Non conforme -Non prise en compte des items 1 et 2 dans le devis estimatif et le bordereau des prix unitaire de la DAJC par conséquent le prix unitaire HTVA le plus élevé proposé aux dit items parmi les offres lui a été attribué respectivement de (200 000 et 200 000) entrainant une variation financière de +5 000 000 ; -Erreur de sommation (3 629 419 au lieu de 2 591 100) du sous total III du parking de la DGQEP entrainant une variation financière de + 1 038 319. Soit un taux de variation globale de +23,46%	Non classé
8	TDG INTER	-	30 192 312	29 626 478	Non conforme -Erreur de quantité (42,24 au lieu de 42) à l'item 1.12 de la salle de conférence de la DGQEP entrainant une variation financière de +480 du montant total HTVA ; -Erreur de quantité (1 au lieu de 4,2) à l'item 1.7 du parking de la DGQEP entrainant une variation financière de -480 000 du montant total HTVA ; -erreur de sommation du montant total HTVA de la DGAJC (270 000 au lieu de 16 363 400) ; - erreur de sommation du montant total HTVA de la DGQEP (24 837 185 au lieu de 9 223 305) Soit un taux de variation globale de -1,87% ; -Anormalement bas mais dans le seuil de tolérance -Responsable froid et climatisation : Ingénieur en génie industrielle option électricité fourni au lieu de TS en froid et climatisation demandé	Non classé
ATTRIBUTAIRE Le personnel et le matériel de l'entreprise ZANGINSON INVESTMENT GROUP (1er au lot 2 et au lot 3) , n'étant conforme que pour un lot, la proposition d'attribution a été faite sur la base de la combinaison des offres financières conformes et jugées économiquement la plus avantageuse		Lot 1 : entretien et réfection de bâtiments intérieur et extérieur, de pavage et d'embellissement de la cour du MEBAPLN au profit de la DGF et de la DGEC-EPPNF à ETADI pour un montant de trente-cinq millions cent trente-cinq mille neuf cent quatre (35 135 904) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 2 : entretien et réfection de bâtiments intérieur et extérieur au profit de la DGESE, de la DAD, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS à ELBAT pour un montant de vingt cinq millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent quatre vingt neuf (25 999 689) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 3 : entretien et réfection de bâtiments intérieur et extérieur au profit de la DAJC et de la DGQEP à ZANGINSON INVESTMENT GROUP pour un montant de trente un million deux cent quatre-vingt-un mille huit cent dix-huit (31 281 818) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de propositions n°2025-002/MESRI/SG/DMP du 23 juillet 2025 suivant manifestation d'intérêt n°2025-007/MESRI/SG/DMP du 22 janvier 2025 pour le recrutement d'un cabinet ou bureaux d'études pour les études des travaux d'ouverture de la piste, de terrassement, d'assainissement, d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès d'environ 2 km au site de l'espace numérique ouvert (ENO) de Ziniaré.

Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ; **Publication des résultats de l'analyse des propositions technique :** revue des marchés publics n°4302 du lundi 29 décembre 2025 ; **Reference de convocation de la CAM :** Lettre n°2026-0002/MESRI/SG/DMP du 05/01/2026 ; **Date d'ouverture des enveloppes financières :** 08/01/2026 ; **Date de délibération des propositions :** 08/01/2026 ;

Nombre de propositions reçues : cinq (05). **Méthode de sélection :** sélection sur la base de la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût).

Référence de la BOAD : DSEI-2026L-1889 du 20/02/2026

Cabinets/ BUREAU D'ETUDES	Notes techniques sur 100	Note technique pondérée x 0,80	Propositions financières en F CFA HT	Notes financières sur 100	Note financière pondérée x 0,20	Notes globales	Classement
GroupeMENT MASSIVE DYNAMIC/ TID CONSULT /WEST INGENIERIE	84,5	67,6	35 350 000	88,29	17,66	85,26	2 ^{ème}
GroupeMENT MEMO/TECHNI CONSULT	80,5	64,4	63 985 518	48,78	9,76	74,16	5 ^{ème}
GroupeMENT AFRIQUE DJIGUI-GECI EXPERT CONSEIL/CET-GCE	80	64	33 700 000	92,61	18,52	82,52	4 ^{ème}
GroupeMENT INGETECH /PERS BTP/AC- CONCEPT	87	69,6	31 209 440	100	20	89,6	1 ^{er}
GroupeMENT GEFA/B2I	81	64,8	34 041 888	91,68	18,34	83,14	3 ^{ème}
Attributaire	GroupeMENT INGETECH/PERS BTP/AC-CONCEPT pour un montant de trente-un millions deux cent neuf mille quatre cent quarante (31 209 440) francs CFA HTVA .						

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Résultats provisoires de la demande de prix à commandes N°2026-007/UJKZ/P/SG/PRM relative à l'acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO - Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.

Publication : Quotidien N° 4337 du lundi 16 février 2026 - Date d'ouverture des plis : 23/02/2026 - Nombre de plis reçus : 11

Date de délibération : 27/02/2026.

Lot unique : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO.

E = 30 000 000 P = 25 029 091 M = 28 011 636 0.85M = 23 809 891 1.15M = 32 213 382

Seuil de tolérance = 22 619 396

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1	AMIDOU SERVICE / C.T.I. D	-	Min : 11 804 897 TTC Max : 23 119 150 TTC	-	Min : 11 804 897 TTC Max : 23 119 150 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	E.R. K	-	Min : 10 470 258 TTC	-	Min : 10 470 258 TTC	Offre financière en dessous du seuil de tolérance. Offre anormalement basse.	Non classé

			Max : 20 400 430 TTC		Max : 20 400 430 TTC	Non conforme	
3	FADAL SERVICE SARL	Min : 11 230 500 HTVA Max : 19 655 000 HTVA	-	-	-	Absence du prospectus de la tondeuse à gazon demandé à l'item 45. Non conforme	Non classé
4	LOKRE MULTI-SERVICES	Min : 10 499 250 HTVA Max : 22 107 000 HTVA	-	Min : 10 499 250 HTVA Max : 22 107 000 HTVA	-	Conforme	2 ^{ème}
5	BA-GAN EQUIPEMENT SARL	Min : 11 530 500 HTVA Max : 20 105 000 HTVA	-	-	-	Absence du prospectus de la tondeuse à gazon demandé à l'item 45. Non conforme	Non classé
6	SO.COM.CO SARL	-	Min : 13 131 630 TTC Max : 24 890 330 TTC	-	Min : 13 131 630 TTC Max : 24 890 330 TTC	Conforme	3 ^{ème}
7	EED SARL	-	Min 10 552 150 TTC Max : 23 713 280 TTC	-	-	Absence de procuration pour le signataire. Non conforme	Non classé
8	PLANETE SERVICES	-	Min : 13 932 850 TTC Max 27 169 500 TTC	-	Min : 14 522 850 TTC Max : 27 169 500 TTC	Erreur à l'item 19 sur la quantité minimum. 15 proposés au lieu de 45. Par ailleurs, erreur de sommation au montant total, d'où une augmentation de cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) francs CFA, soit un taux de variation de 4,23%. Conforme	5 ^{ème}
9	AREBATE SARL	-	Min : 13 806 000 TTC Max : 28 663 675 TTC	-	Min : 13 806 000 TTC Max : 28 663 675 TTC	Conforme	4 ^{ème}
10	JOE CENTER SARL	-	Min : 15 039 100 TTC Max : 27 591 350 TTC	-	Min : 15 039 100 TTC Max : 27 591 350 TTC	Conforme	6 ^{ème}
11	DIVERSIS GROUP	Min : 10 543 000 HTVA Max : 18 881 500 HTVA	-	-	Min : 10 543 000 HTVA Max : 18 908 500 HTVA	Erreur à l'item 43 sur la quantité maximum. 02 proposés au lieu de 20, d'où une augmentation de vingt-sept mille (27 000) francs CFA, soit un taux de variation de 0,14%. Offre financière en dessous du seuil de tolérance. Offre anormalement basse. Non conforme	Non classé
Attributaire provisoire		AMIDOU SERVICE/ C.T.I.D pour un montant minimum de onze millions huit cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (11 804 897) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-trois millions cent dix-neuf mille cent cinquante (23 119 150) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					

Demande de Prix à commandes n°2026-004/UJKZ/P/SG/PRM du 04 février 2026 relative à l'hébergement des enseignants vacataires de CUK et CUZ
Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2026 - Publication de l'Avis : revue N°4329 du 04/02/2026 P 244.
Date d'ouverture et de délibération : 13/02/2026 - Nombre de plis : trois (03) - Nombre de lots : deux (02)

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Hébergement des enseignants vacataires de CUK Enveloppe prévisionnelle : 35 000 000 FCFA TTC Seuil des offres anormalement basses : 29 631 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 28 149 450 FCFA TTC							
1	SOGEMAR SARL	-	MIN : 9 900 000 MAX : 34 650 000	-	MIN : 9 900 000 MAX : 34 650 000	Conforme	1 ^{er}
2	HOTEL ZAM	-	34 361 600	-	-	- Absence de spécifications techniques dans l'offre ; - Absence de CV du réceptionniste et des cuisiniers(ères) ; - Absence de montant minimum et de montant maximum dans la lettre de soumission conformément au marché à commande Non conforme	Non classé
ATTRIBUTAIRES		LOT 1 : SOGEMAR SARL pour un montant minimum de neuf millions neuf cent mille (9 900 000) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-quatre millions sept cent soixante-treize mille sept cent cinquante (34 773 750) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cinq (05) jours par commande, après une augmentation des					

quantités au maximum de 10 nuitées correspondant à un montant de cent vingt-trois mille sept cent cinquante (123 750) francs CFA, soit 0,36% de son montant maximum.						
Lot 2 : Hébergement des enseignants vacataires de CUZ Enveloppe prévisionnelle : 35 000 000 FCFA TTC Seuil des offres anormalement basses : 27 574 000 FCFA TTC Seuil de tolérance : 26 195 300 FCFA TTC						
1	PRIVILEGE HOTEL	MIN : 7 500 000 MAX : 26 000 000	MIN : 8 250 000 MAX : 28 600 000	MIN : 7 500 000 MAX : 26 000 000	MIN : 8 250 000 MAX : 28 600 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE		PRIVILEGE HOTEL pour un montant minimum de huit millions deux cent cinquante mille (8 250 000) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-deux millions sept cent vingt-cinq mille (32 725 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cinq (05) jours par commande, après une augmentation des quantités maximum de 300 nuitées correspondant à un montant de quatre millions cent vingt-cinq mille (4 125 000) FCFA soit un taux de 14, 42%.				

Demande de Prix à commandes n°2026-006/UJKZ/P/SG/PRM du 12 février 2026 relative à l'entretien et maintenance de groupe électrogène. Financement : Budget de l'UJKZ, Exercice 2026 - Publication : revue N°4335 du 12/02/2026 P 94 - Date d'ouverture et de délibération : 23/02/2026. Nombre de plis : dix (10) - Nombre de lot : unique.							
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations	Rang
Enveloppe financière prévisionnelle : 21 735 000 F CFA TTC Seuil des offres anormalement basses : 17 462 506 F CFA TTC Seuil de tolérance : 16 589 380 F CFA TTC							
1	CM SOUGLIMANI MULTI SERVICE	-	- MIN : 12 185 270 - MAX : 17 407 950	-	-	- Absence de l'originale de la garantie de soumission et de l'originale des CV ; - Absence de l'originale de la lettre de soumission ; - Absence de l'originale du bordereau des prix unitaires ; - Absence de l'originale du bordereau des prix pour les fournitures (marché à commande) Non conforme	Non classée
2	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	- MIN : 11 762 000 - MAX : 13 650 000	-	-	-	Les dispositions de la lettre de soumission en son point (e) du modèle, font appel à la clause 14 et la clause 16 des IC au lieu de la clause 10 et la clause 12 proposées dans l'offre Non conforme	Non classée
3	SO.T.E.E.MA	-	- MIN:17 269 300 - MAX:19 906 600	-	-	Absence de quantité minimum ; de quantité maximum ; de montant minimum et de montant maximum dans le bordereau des prix pour les fournitures conformément au marché à commande Non conforme	Non classée
4	ENTREPRISE DE PRESTATION DIVERSES NAMALGZANGA	- MIN:12 000 000 - MAX:14 800 800	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
5	UNIVELECT	-	- MIN:17 680 000 - MAX:19 355 000	-	-	- Baccalauréat proposé dans l'offre en lieu et place de licence en Génie électrique pour le superviseur ; - Liste notarié délivrée par un huissier en lieu et place d'un notaire Non conforme	Non classée
6	B.E.T.I	- MIN:13 815 000 - MAX:15 435 000	-	-	-	Conforme	4 ^{ème}
7	GBA WOLRDWIDE SARL	- MIN:13 500 000 - MAX:14 000 000	-	- MIN:13 000 000 - MAX:16 000 000	-	Erreur de calcul de – 500 000 F sur le montant minimum entraînant une variation de 4% en moins avec un montant minimum de 13 000 000 de FCFA HTVA ; Erreur de calcul de 2 000 000 de FCFA sur le montant maximum entraînant une variation de 14% en plus avec un montant maximum de 16 000 000 de FCFA HTVA Conforme	3 ^{ème}
8	COBUTAM	-	16 483 636	-	-	Absence de montant minimum et de montant maximum dans la lettre de soumission conformément au marché à commande Non conforme	Non classée
9	E.B.I.R.F	14 405 000	-	-	-	- Absence de Soufflette (air comprimé) dans la liste de matériels proposée;	Non classée

						- Absence de montant minimum et de montant maximum dans la lettre de soumission conformément au marché à commande Non conforme	
10	NERWATA SERVICES	- MIN:10 350 000 - MAX:17 350 000	-	- MIN:11 850 00 - MAX:17 350 000	-	Erreur de calcul de 1 500 000 F sur le montant minimum entraînant une variation de 14% avec un montant minimum de 11 850 000 de FCFA HTVA Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : NERWATA SERVICES pour un montant minimum de dix millions trois cent cinquante mille (10 350 000) francs CFA HTVA et maximum de dix-sept millions trois cent cinquante mille (17 350 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quatorze (14) jours par commande.

Résultats provisoires de l'appel d'offres ouvert accéléré n°2026-0054/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'entretien et nettoyage des locaux de l'UJKZ.

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.

Publication : Revue des marchés publics revue n°4308 du mardi 06/01/2026, Page 22

Date d'ouverture des plis : 20/01/2026 Nombre de plis : 38 Date de délibération : 10/02/2026.

Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux de l'UJKZ.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	CHIC DECOR	Min :3 988 766 TTC Max : 47 865 190 TTC	Min :3 988 766 TTC Max : 47 865 190 TTC	Conforme	7 ^{ème}
2	HOUSOUTIGOUTA	Min :4 064 151 TTC Max :48 769 815 TTC	Min : 4 543 293 TTC Max : 54 519 519 TTC	Conforme	10 ^{ème}
3	SHF	Min :3 852 966 HT Max : 46 235 586 HT	Min :3 852 966 TTC Max : 46 235 586 HT	Conforme : Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	3 ^{ème}
4	NIDIS Sarl	Min :3 505 000 HT Max : 42 060 000 HT	Min : 3 505 000 HT Max : 42 060 000 HT	Conforme	9 ^{ème}
5	BENEWEND TEELGO	Min :3 310 625 HT Max: 39 727 500 HT	Min :3 310 625 HT Max: 39 727 500 HT	Conforme; Acceptée dans le seuil de tolérance: Prix confirmés	4 ^{ème}
6	BASBALA sarl	Min :3 590 000 HT Max :43 080 000 HT	Min :11 463 700 TTC Max :137 564 500 TTC	Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
7	EKA SERVICE	Min :3 841 674 TTC Max: 46 100 088 TTC	Min :3 841 674 TTC Max: 46 100 088 TTC	Conforme: Acceptée dans le seuil de tolérance: Prix confirmés	2 ^{ème}
8	JM Service	Min :3 212 250 HT Max: 38 547 000 HT	Min :3 212 250 HT Max: 38 547 000 HT	Conforme Acceptée dans le seuil de tolérance	1 ^{er}
9	ETOILE MULTI SERVICE	Min :3 719 124 TTC Max :44 629 488 TTC	Min :3 719 124 TTC Max :44 629 488 TTC	Conforme; Offre anormalement basse	Non classé
10	Générale de Prestation Service	Min :3 733 048 TTC Max: 32 947 545 TTC	Min :3 733 048 TTC Max: 44 796 576 TTC	Absence de contrat de location du véhicule et de carte grise du véhicule ; camionnette propose (en lieu et place de camion) Non Conforme	Non classé
11	CM SOUGLIMANI	Min :3 966 097 TTC Max: 47 593 162 TTC	Min :3 966 097 TTC Max: 47 593 162 TTC	Conforme	5 ^{ème}
12	SMAN Services	Min :3 895 109 TTC Max: 46 741 310 TTC	Min :3 895 109 TTC Max: 46 741 310 TTC	Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
13	ETS Wendkuuni	Min :3 741 780 TTC Max :44 901 360 TTC	Min :3 741 780 TTC Max :44 901 360 TTC	Conforme; Offre anormalement basse	Non classé
14	ESE PENGDWENDE	Min :3 572 000 HT Max :42 864 000 HT	Min :3 572 000 HT Max :42 864 000 HT	Liste fournie avec l'entête d'une autre entreprise: (EBECO) Non Conforme	Non classé
15	ETS WALBEOGO Rosalie	Min: 3 465 550 HT Max: 49 560 000 HT	Min: 3 500 000 HT Max: 42 000 000 HT	Conforme	8 ^{ème}
16	STE KINDWENDE	Min :3 364 407 HT Max: 40 372 881 HT	Min :3 364 407 HT Max: 40 372 881 HT	Conforme	6 ^{ème}
17	ENJD	Min :3 733 013 TTC Max: 44 796 151 TTC	Min :78 000 000 TTC Max :945 990 000 TTC	Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
18	YAMGANDE	Min :7 670 000 TTC Max: 92 040 000 TTC	Min :7 670 000 TTC Max: 92 040 000 TTC	Offre proposée hors enveloppe	Non classé
19	HANY'S SERVICE	Min :3 935 595 TTC Max: 47 227 140 TTC	Min :3 935 595 TTC Max: 47 227 140 TTC	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
20	HIFOURMONE	Min :3 733 013 TTC Max: 44 796 151 TTC	Min :3 733 013 TTC Max: 44 796 151 TTC	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé
21	SYMY	Min :3 156 510 HT Max: 37 878 120 HT	Min :3 156 510 HT Max: 37 878 120 HT	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé
22	PRESNET SERVICES	Min :3 729 862 TTC Max: 44 758 344 TTC	Min :3 729 862 TTC Max: 44 758 344 TTC	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé

ATTRIBUTAIRE **JM SERVICES pour un montant minimum de Trois millions deux cent douze deux cent cinquante (3 212 250) francs CFA HT, et un montant maximum de trente-huit millions cinq cent quarante-sept mille (38 547 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt dix (90) jours/commande.**

Lot 2 : Entretien et nettoyage des locaux de l'UJKZ

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	WAPASSE	Min :2 292 662 HT Max : 27 511 944 HT	Min :2 292 662 HT Max : 27 511 944 HT	Conforme	8 ^{ème}
2	INFINI BURKINA	Min :2 715 908 HT	Min :2 715 908 HT	Conforme	10 ^{ème}

		Max : 32 590 896 HT	Max : 32 590 896 HT		
3	ENTREPRISE S.E.N	Min : 2 131 818 HT Max : 25 581 811 HT	Min : 2 131 818 HT Max : 25 581 811 HT	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
4	CHIC DECOR	Min : 2 668 285 TTC Max : 32 019 419 TTC	Min : 2 668 285 TTC Max : 32 019 419 TTC	Conforme	7 ^{ème}
5	SERPROCOM	Min : 2 233 282 HT Max : 26 779 398 HT	Min : 2 233 282 HT Max : 26 779 398 HT	Conforme	5 ^{ème}
6	SENEF	Min : 2 926 029 TTC Max : 35 112 354 TTC	Min : 2 926 029 TTC Max : 35 112 354 TTC	Conforme	9 ^{ème}
7	HOUSOUTIGOUTA	Min : 3 404 563 TTC Max : 32 369 815 TTC	Min : 3 805 943 TTC Max : 45 671 320 TTC	Conforme : offre corrigée hors enveloppe	Non classé
8	NIDIS	Min : 2 250 000 HT Max : 27 000 000 HT	Min : 2 250 000 HT Max : 27 000 000 HT	Conforme	6 ^{ème}
9	KOMPETITIVE KLEAN	Max : 33 000 000 HT	Max : 33 000 000 HT	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée	Non classé
10	BENEWEND TEELGO	Min : 2 178 743 HT Max : 26 144 915 HT	Min : 2 178 743 HT Max : 26 144 915 HT	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	3 ^{ème}
11	EKA SERVICE	Min : 2 559 169 TTC Max : 30 710 033 TTC	Min : 2 559 169 TTC Max : 30 710 033 TTC	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	2 ^{ème}
12	JM SERVICE	Min : 2 188 012 HT Max : 26 256 144 HT	Min : 2 188 012 HT Max : 26 256 144 HT	Conforme	4 ^{ème}
13	General Prestation Services	Min : 2 524 176 TTC Max : 30 290 109 TTC	Min : 2 524 176 TTC Max : 30 290 109 TTC	Absence de contrat de mise à disposition du camion et les documents prouvant la disponibilité du véhicule (camionnette en lieu et place du camion) Non Conforme	Non classé
14	CM SOUGLIMANI	Min : 2 554 732 TTC Max : 30 656 788 TTC	Min : 2 554 732 TTC Max : 30 656 788 TTC	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	1 ^{er}
15	SMAN SERVICE	Min : 2 587 496 TTC Max : 31 049 949 TTC	Min : 2 587 496 TTC Max : 31 049 949 TTC	Absence de sticker sur la liste notariée : Non Conforme	Non classé
16	ETS WENDKUUNI	Min : 2 912 018 TTC Max : 34 944 218 TTC	Min : 4 559 418 TTC Max : 55 193 018 TTC	Conforme ; offre corrigée hors enveloppe	Non classé
17	ESE PENGDWENDE	Min : 2 338 238 HT Max : 28 058 856 HT	Min : 2 338 238 HT Max : 28 058 856 HT	Liste fournie avec l'entête d'une autre entreprise : (EBECO) Non Conforme	Non classé
18	ETS WALBEOGO	Min : 2 463 038 TTC Max : 29 556 456 TTC	Min : 2 463 038 TTC Max : 29 556 456 TTC	Conforme	9 ^{ème}
19	STE KINDWENDE	Min : 2 252 472 HT Max : 27 029 661 HT	Min : 6 542 472 HT Max : 78 509 661 HT	Conforme ; offre corrigée hors enveloppe	Non classé
20	ENJD	Min : 2 470 544 HT Max : 29 646 528 HT	Min : 2 463 038 TTC Max : 29 556 456 TTC	Conforme	Non classé
21	HANIS SERVICE	Min : 2 545 985 TTC Max : 30 551 814 TTC	Min : 71 300 544 HT Max : 855 606 528 HT	Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
22	HIFOURMONE	Min : 2 503 526 TTC Max : 30 042 315 TTC	Min : 2 503 526 TTC Max : 30 042 315 TTC	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé
23	SYMY	Min : 2 128 789 HT Max : 25 545 389 HT	Min : 2 128 789 HT Max : 25 545 389 HT	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé
24	PRESNET SERVICE	Min : 2 499 903 TTC Max : 29 998 830 TTC	Min : 2 499 903 TTC Max : 29 998 830 TTC	Conforme ; Offre anormalement basse	Non classé

ATTRIBUTAIRE

CM SOUGLIMANI, pour un montant minimum de Deux millions cinq cent cinquante-quatre mille sept cent trente-deux (2 554 732) francs CFA TTC, et un montant maximum de Trente millions six cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-huit (30 656 788) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cinq (90) jours/commande.

Lot 3 : Entretien et nettoyage des locaux de l'UJKZ

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	ETIFA	Min : 2 778 860 HT Max : 33 346 320 HT	Min : 3 988 766 TTC Max : 47 865 190 TTC	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
2	ENTREPRISE S.E.N	Min : 2 686 916 HT Max : 32 242 992 HT	Min : 2 686 916 HT Max : 32 242 992 HT	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
3	CHIC DECOR	Min : 3 342 748 TTC Max : 40 112 970 TTC	Min : 3 342 748 TTC Max : 40 112 970 TTC	Conforme : Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	7 ^{ème}
4	HOPE MULTI SERVICE	Min : 2 972 807 TTC Max : 35 673 664 TTC	Min : 2 972 807 TTC Max : 35 673 664 TTC	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
5	SENEF	Min : 3 672 139 TTC Max : 44 065 665 TTC	Min : 3 672 139 TTC Max : 44 065 665 TTC	Conforme ;	11 ^{ème}
6	AMA CLEAN	Min : 3 397 485 TTC Max : 40 769 816 TTC	Min : 3 798 030 TTC Max : 45 576 362 TTC	Conforme	12 ^{ème}
7	SHF	Min : 3 188 215 TTC Max : 38 258 578 TTC	Min : 3 188 215 TTC Max : 38 258 578 TTC	Conforme : Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	1 ^{er}
8	NIDIS	Min : 2 790 000 HT Max : 33 480 000 HT	Min : 2 790 000 HT Max : 33 480 000 HT	Conforme	5 ^{ème}
9	COGB	Min : 3 237 433 TTC Max : 38 849 192 TTC	Min : 3 237 433 TTC Max : 38 849 192 TTC	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	4 ^{ème}
10	BENEWEND TEELGO	Min : 2 707 783 HT Max : 32 493 395 HT	Min : 2 707 783 HT Max : 32 493 395 HT	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	3 ^{ème}
11	EKA SERVICE	Min : 3 190 176 TTC	Min : 3 190 176 TTC	Conforme ; Acceptée dans le seuil de tolérance :	2 ^{ème}

		Max :38 282 107 TTC	Max :38 282 107 TTC	Prix confirmés	
12	YIKORE	Min :3 172 626 TTC Max :38 071 511 TTC	Min :3 741 780 TTC Max : 44 901 360 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
13	YIDOU SERVICE	Min :3 205 796 TTC Max :38 469 548 TTC	Min :3 970 000 TTC Max : 47 640 000 TTC	Absence de contrat de location ou de l'attestation de mise à disposition du camion absence de la carte grise du camion ; (une camionnette proposée en lieu et place d'un camion)	Non classé
14	CM SOUGLIMANI	Min :3 555 544 TTC Max :42 666 530 TTC	Min :3 555 544 TTC Max :42 666 530 TTC	Conforme	10 ^{ème}
15	SMAN SERVICE	Min :3 203 593 TTC Max :38 443 111 TTC	Min :3 203 593 TTC Max :38 443 111 TTC	Absence de sticker sur la liste notariée ; Non Conforme	Non classé
16	ETS WENDKUUNI	Min :3 166 218 TTC Max :37 994 622 TTC	Min :3 166 218 TTC Max :37 994 622 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
17	ETS WALBEOGO	Min :2 998 836 HT Max :35 986 032 HT	Min :2 998 836 HT Max :35 986 032 HT	Conforme	9 ^{ème}
18	EBECO	Min :3 411 611 TTC Max :40 939 335 TTC	Min :3 411 611 TTC Max :40 939 335 TTC	Conforme	8 ^{ème}
19	AHN PALINGWENDE	Min :2 824 294 HT Max :33 891 525 HT	Min :2 824 294 HT Max :33 891 525 HT	Conforme	6 ^{ème}
20	ENJD	Min :3 173 322 HT Max :38 079 864 HT	Min :43 987 433 HT Max : 527 489 202 HT	Conforme ; Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
21	YAMGANDE Services Sarl	Min :4 130 000 TTC Max :49 560 000 TTC	Min :4 130 000 TTC Max :49 560 000 TTC	Conforme	13 ^{ème}
22	HANY'S SERVICE	Min :3 638 405 TTC Max :39 220 772 TTC	Min :3 638 405 TTC Max :39 220 772 TTC	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée Non Conforme	Non classé
23	HIFOURMONE SERVICE	Min :3 124 864 TTC Max :37 498 365 TTC	Min :3 124 864 TTC Max :37 498 365 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
24	SYMY	Min : 2 652 509 HT Max :31 830 110 HT	Min : 2 652 509 HT Max :31 830 110 HT	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
25	PRESNET SERVICE PLUS	Min : 3 132 888 TTC Max :37 594 653 TTC	Min : 3 132 888 TTC Max :37 594 653 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé

ATTRIBUTAIRE

SAINTHE HELENE FASHION (SHF) pour un montant minimum de Trois millions cent quatre-vingt-huit mille deux cent quinze (3 188 215) francs CFA HT, et un montant maximum de Trente-huit millions deux cent cinquante-huit mille cinq cent soixante-dix-huit (38 258 578) francs CFA HT avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours/commande

Lot 4 : Entretien et nettoyage des locaux de l'UJKZ

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	ETIFA	Min :2 359 978 HT Max :28 319 736 HT	Min :2 359 978 HT Max :28 319 736 HT	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée ; Non Conforme	Non classé
2	CHIC DECOR	Min :2 3860 193 TTC Max :34 322 311 TTC	Min :2 3860 193 TTC Max :34 322 311 TTC	Conforme	5 ^{ème}
3	SERPROCOT	Min :2 394 772 HT Max :28 737 264 HT	Min :2 394 772 HT Max :28 737 264 HT	Conforme : Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	4 ^{ème}
4	HOPE MULTI SERVICE	Min :2 972 807 TTC Max :35 675 684 TTC	Min :4 135 900 TTC Max : 49 630 800 TTC	Absence de reçu d'achat du matériel ; Absence de sticker sur la liste notariée ; Non Conforme	Non classé
5	SENEF	Min :3 116 059 TTC Max :37 392 708 TTC	Min :3 906 537 TTC Max : 46 878 450 TTC	Conforme	7 ^{ème}
6	AMACLEAN	Min :2 897 485 TTC Max :34 769 815 TTC	Min :5 964 670 TTC Max :71 299 924 TTC	Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
7	NIDIS	Min :2 388 000 HT Max :28 656 000 HT	Min :2 388 000 HT Max :28 656 000 HT	Conforme : Acceptée dans le seuil de tolérance : Prix confirmés	3 ^{ème}
8	BENEWEND TEELGO	Min :2 165 089 HT Max :25 981 008 HT	Min :2 165 089 HT Max :25 981 008 HT	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
9	CFPP	Min :2 761 792 HT Max :33 141 504 HT	Min :2 761 792 HT Max :33 141 504 HT	Conforme	8 ^{ème}
10	EKA SERVICE	Min :2 738 013 TTC Max :32 556 151 TTC	Min :2 738 013 TTC Max :32 556 151 TTC	Conforme	1 ^{er}
11	YIKORE INTERNATIONAL	Min :2 678 133 TTC Max :32 137 593 TTC	Min :2 678 133 TTC Max :32 137 593 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
12	ETOILE MULTI SERVICE	Min :2 745 621 TTC Max :32 947 545 TTC	Min :2 745 621 TTC Max :32 947 545 TTC	Conforme	2 ^{ème}
13	YIDOU SERVICE	Min :2 732 979 TTC Max :32 795 349 TTC	Min :2 732 979 TTC Max :32 795 349 TTC	Absence de : reçu d'achat du matériel, contrat de location du camion ; pas de carte grise du véhicule Non conforme	Non classé
14	SMAN SERVICE	Min :2 729 293 TTC Max :32 751 514 TTC	Min :2 729 293 TTC Max :32 751 514 TTC	Absence de sticker sur la liste notariée ; Non Conforme	Non classé
15	ETS WENDKUUNI	Min :2 718 069 TTC Max :32 616 824 TTC	Min :27 167 669 TTC Max :326 012 024 TTC	Conforme ; Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
16	ESE PENGDWENDE	Min :2 575 184 HT Max :30 902 208 HT	Min :2 575 184 HT Max :30 902 208 HT	Liste fournie avec l'entête d'une autre entreprise : (EBECO)	Non classé
17	EBECO	Min :2 915 997 TTC Max :34 991 965 TTC	Min :2 915 997 TTC Max :34 991 965 TTC	Conforme	6 ^{ème}
18	STE KINDWENDE	Min :2 418 079 HT Max :29 016 949 HT	Min :33 588 884 TTC Max :403 066 608 TTC	Conforme ; Offre corrigée hors enveloppe	Non classé

19	ENJD	Min :2 643 276 HT Max :31 719 312 HT	Min :37 277 486 TTC Max : 447 329 832 TTC	Conforme ; Offre corrigée hors enveloppe	Non classé
20	BPS BTP	Min :2 478 000 TTC Max :29 736 000 TTC	Min :2 478 000 TTC Max :29 736 000 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
21	HAN'YS SERVICE	Min :2 743 748 TTC Max :32 924 974 TTC	Min :2 743 748 TTC Max :32 924 974 TTC	Absence de sticker sur la liste notarié Non conforme	Non classé
22	HIFOURMONE	Min :2 673 892 HT Max :37 878 120 HT	Min :2 673 892 HT Max :37 878 120 HT	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
23	SYMY	Min :2 270 436 HT Max :27 225 225 HT	Min :2 264 658 HT Max :27 175 896 HT	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
24	PRESNET SERVICES	Min :2 680 323 TTC Max :32 163 874 TTC	Min :2 680 323 TTC Max :32 163 874 TTC	Conforme ; offre anormalement basse	Non classé
ATTRIBUTAIRE		EKA SERVICES pour un montant minimum de deux millions sept cent trente huit mille -treize (2 738 013) francs CFATTC, et un montant maximum de Trente-deux millions huit cent cinquante six mille cent cinquante et un (32 856 151) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours/commande.			

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Objet :	Manifestations d'intérêts N°2026-010M/MAERAH/SG/DMP portant études de faisabilité d'avant-projet détaillé des travaux de traitement de ravine au profit de la Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI).
Financement :	Budget de l'Etat,exercice 2026
Date de publication :	Quotidien N°4332 du lundi 09 février 2026
Date d'ouverture des plis :	18/02/2026
Date de délibération :	26/02/2026
Nombre de plis reçus :	Six (06)
Méthode de sélection :	Moindre-coût
Référence lettre CAM :	N°2026-0054/MAERAH/SG/DMP du 24 février 2026
Nombre de lots :	Unique

N° plis	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	Observations
01	GID SARL	Burkina Faso	Treize (13)	2 ^{ème}	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de treize (13) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (05) dernières années en rapport avec la mission Retenu
02	GREEN-DIC	Burkina Faso	Sept (07)	4 ^{ème}	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de sept (07) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (05) dernières années en rapport avec la mission Non retenu
03	MASSIVE DYNAMIC	Burkina Faso	Trois (03)	5 ^{ème}	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de trois (03) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (05) dernières années en rapport avec la mission Non retenu
04	C.E.T.R. I.	Burkina Faso	Huit (08)	3 ^{ème}	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de huit (08) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (05) dernières années en rapport avec la mission Retenu
05	GROUPEMENT AC3E & SERAT	Burkina Faso	Quinze (15)	1 ^{er}	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de quinze (15) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (05) dernières années en rapport avec la mission Retenu
06	GROUPEMENT CIN'S-IC/ WEST INGENIEURIE/ SETEM-BENIN	Burkina Faso/ Benin	Deux (02)	6 ^{ème}	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de deux (02) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq (5) dernières années en rapport avec la mission Non retenu

Reference de la procédure		Appel d'Offres Ouvert international N°2025-015T/MARAH/SG/DMP portant travaux de construction de l'Unité de Production de Médicaments Vétérinaires à Samandéni dans la Région du Guiriko			
Reference STEP		BF-PRECEL-514042-CW-RFB			
Financement		Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023			
Reference de la publication de l'Avis		Revue des marchés publics n°4254 du mercredi 22 octobre 2025 et n°4283 du mardi 02 décembre 2025 et publication au niveau international à travers STEP			
Reference de la lettre de convocation de la CAM pour les offres techniques		Lettre N°2025-0222/MARAH/SG/DMP du 15/12/2025			
Nombre de plis		Six (06)			
Date d'ouverture des offres techniques		19/12/2025			
Date de délibération sur l'analyse des offres techniques		22/01/2026			
Note technique minimale pour être qualifié		70 points/100			
Date de l'ANO de la Banque mondiale sur les résultats de l'évaluations offres techniques		17/02/2026			
N°	Soumissionnaires	Note technique Comparative (T)	Score technique obtenu	Note technique Pondérée (60%)	Observations

1.	Groupelement SOGEDIM BTP SARL/ BIO BASE KING CO	100	90.66	60	Conforme
2.	Groupelement MK CONSTRUCTION/ PHOENIX	---	--	---	Non conforme à l'analyse préliminaire - Le groupelement a fourni une garantie financière délivré par une compagnie d'assurance installée hors du pays de l'emprunteur au nom d'un seul membre du groupelement au lieu d'être délivré au nom des deux membres du groupelement en application du point 19.8 des IS - Le groupelement a fourni une garantie financière délivré par une compagnie d'assurance installée hors du pays de l'emprunteur avec un délai de validité de 120 jours au lieu d'une garantie valable jusqu'au 30 juin 2026 en application des IS 18.1 des DPAO - Le groupelement a fourni une garantie financière délivré par une compagnie d'assurance installée hors du pays de l'emprunteur sans représentation dans le pays de l'emprunteur en application des IS 19.3 - Le groupelement a fourni une garantie d'offre délivrée par une banque du pays de l'emprunteur régie par les règles CCI publication 458 au lieu de la publication 758 en application des IS 19.2 - Le groupelement n'a pas proposé un service après-vente pour les installations solaires conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le groupelement n'a pas proposé les modules de formations des acteurs selon leur responsabilité conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le groupelement n'a pas proposé les prospectus y compris images de tous les équipements conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO
3.	SATE TUNISIE	---	--	---	Non conforme à l'analyse préliminaire - Le soumissionnaire a fourni une garantie d'offre non conforme au formulaire figurant à la Section IV du DAO en application du point 19.3 des IS : la garantie d'offre fournie est régie par l'OHADA au lieu d'une garantie d'offre régie par la CCI exigé au dernier paragraphe du modèle de garantie d'offre du DAO - Le soumissionnaire n'a pas fourni la lettre de soumission de l'offre technique conformément au point 11.2.a et 12.1 des IS. - Le soumissionnaire n'a pas proposé un service après-vente pour les installations solaires conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les modules de formations des acteurs selon leur responsabilité conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les prospectus y compris images de tous les équipements conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO
4.	Groupelement BESBF/BGHL	---	--	---	Non conforme à l'analyse préliminaire - Le groupelement a fourni une garantie d'offre non conforme au formulaire figurant à la Section IV du DAO en application du point 19.3 des IS : la garantie d'offre ne prend pas en compte une éventuelle prorogation de délai de validité au point « a » des conditions de paiement de la garantie - Le groupelement a fourni une garantie d'offre non conforme au formulaire figurant à la Section IV du DAO en application du point 19.3 des IS : la garantie d'offre fournie est régie par l'OHADA au lieu d'une garantie d'offre régie par la CCI exigé au dernier paragraphe du modèle de garantie d'offre du DAO - Le groupelement a fourni une garantie d'offre avec deux dates de validité : 148 jours au point « b » des conditions d'expirations et 28/07/2026 en fin de document - Le mandataire du groupelement de droit burkinabè a fourni les agréments techniques S (bâtiment second œuvre), C4 (centrales électriques) et R4 (réseaux électriques) au lieu des agréments B4 (bâtiment gros œuvre), Fn2 (approvisionnement eau potable) et T2 (entretien routier et aménagement de pistes) exigés au point 11.2.i.8 des DPAO. (Article 16 de l'arrêté n°2005-084/MITH/SG/DGAC du 30/12/2005 portant définitions et conditions de délivrance et de retrait de l'agrément technique dans le domaine du bâtiment « Seules les entreprises individuelles, groupements d'entreprises ou sociétés d'entreprises ayant un agrément du Ministère chargé de la construction peuvent participer aux appels d'offres de travaux de bâtiment lancés par l'État ou ses démembrements » ; - o Article 4 de l'arrêté conjoint n°2008-0040 / MAHRH / MEF du 08/08/2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exécutant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable « seules les entreprises ou sociétés ayant un agrément délivré par le ministère en charges de l'hydrauliques, peuvent participer aux appels d'offres lancés par l'Etat, ses démembrements ou les ONG » - Le groupelement n'a pas proposé un service après-vente pour les installations solaires conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le groupelement n'a pas proposé les modules de formations des acteurs selon leur responsabilité conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le groupelement n'a pas proposé les prospectus y compris images de plusieurs équipements (climatiseur, brasseur, chambre froide, Cuisinière, Réfrigérateur, Congélateur, Télé 56 pouces ; Micro-ondes, ascenseurs, Climatiseur Split mural) conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO
5.	LE GEANT	---	--	---	Non conforme à l'analyse préliminaire - Le soumissionnaire a fourni une garantie d'offres délivrée par une micro finance au lieu d'une garantie bancaire exigé au point 19.1 des DPAO : « Les garanties délivrées par les institutions de micro finances ne seront pas acceptées ». - Le soumissionnaire de droit burkinabè n'a pas fourni les agréments Fn2 (approvisionnement eau potable) et T2 (entretien routier et aménagement de pistes) exigés au point 11.2.i.8 des DPAO. (Article 4 de l'arrêté conjoint n°2008-0040 / MAHRH

					/ MEF du 08/08/2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exécutant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable « seules les entreprises ou sociétés ayant un agrément délivré par le ministère en charges de l'hydrauliques, peuvent participer aux appels d'offres lancés par l'Etat , ses démembrements ou les ONG ») - Le soumissionnaire n'a pas proposé un service après-vente pour les installations solaires conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les modules de formations des acteurs selon leur responsabilité conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les prospectus y compris images de tous les équipements conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO
6.	EKS SA	---	--	---	Non conforme à l'analyse préliminaire - Le soumissionnaire a fourni une garantie d'offres délivrée par une micro finance au lieu d'une garantie bancaire exigé au point 19.1 des DPAO : « Les garanties délivrées par les institutions de micro finances ne seront pas acceptées ». - Le soumissionnaire de droit burkinabè n'a pas fourni l'agrément Fn2 (approvisionnement eau potable) exigé au point 11.2.i.8 des DPAO ((Article 4 de l'arrêté conjoint n°2008-0040 / MAHRH / MEF du 08/08/2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exécutant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable « seules les entreprises ou sociétés ayant un agrément délivré par le ministère en charges de l'hydrauliques, peuvent participer aux appels d'offres lancés par l'Etat , ses démembrements ou les ONG ») - Le soumissionnaire n'a pas proposé un service après-vente pour les installations solaires conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les modules de formations des acteurs selon leur responsabilité conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO - Le soumissionnaire n'a pas proposé les prospectus y compris images de tous les équipements conformément aux IS 11.2 (i) des DPAO
Conclusion		Le Groupement SOGEDIM BTP SARL/BIO BASE KING CO est retenu pour l'ouverture des offres financières			

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA)

Demande de prix N°2026-004/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRCP du 06 février 2026 pour l'acquisition de fourniture de bureau au profit du BBDA ;
Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4333 du 10/02/2025 ; **Date de dépouillement :** 23 février 2026 ; **Date de délibération :** 02/03/2026 ;
 Nombre de plis reçus : **douze (12).**

Soumissionnaires	Prix de l'offre en F CFA lue publiquement	Prix de l'offre corrigée en F CFA	Observations	Classement
Limites pour la détermination des offres anormalement basses : Montant TTC : borne inférieure : 10 839 456 avec la tolérance de 5% : 10 297 484				
ZIRE SERVICES	11 040 250 HTVA	11 040 250 HTVA 13 027 495 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	10 045 000 HTVA 11 853 100 TTC	10 045 000 HTVA 11 853 100 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
TNS	9 828 000 HTVA	9 828 000 HTVA 11 597 040 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
TOUTEC INFORMATIQUE BURKINA	10 400 000 HTVA	10 400 000 HTVA 12 272 000 TTC	Conforme	1er
BATSO LEADER TECH INTERNATIONAL	9 640 250 HTVA	HTVA: 9 640 250 TTC: 11 375 495	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
LCB	12 722 250 HTVA 15 012 255 TTC	Non corrigée	Non examinées Offre hors enveloppe	Non classée
GPBAO SERVICE	10 306 775 HTVA	10 306 775 HTVA 12 161 995 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
NAFA SERVICE	10 894 250 HTVA	10 894 250 HTVA 12 855 215 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
KMAS	8 405 400 HTVA	8 405 400 HTVA 9 918 372 TTC	Conforme	Non classée Offre anormalement basse
TENKIA SARL	10 882 468 HTVA	10 882 546 HTVA 12 841 405 TTC	Non Conforme Pas de précision sur la marque à livrer sur tous les items (1 à 44)	Non classée
ROYAL DEVELOPEMENT SARL	10 992 500 HTVA 12 971 150 TTC	10 992 500 HTVA 12 971 150 TTC	Conforme	2ème
ECO INFORMATIQUE SARL	11 030 000 HTVA	11 030 000 HTVA 13 015 400 TTC	Conforme	3ème

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : TOUTEC INFORMATIQUE BURKINA pour un montant HTVA de **onze millions huit-cent quatre-vingt-dix-sept mille (11 897 000) francs CFA** suite à une hausse de 14,39% de l'offre financière initiale due à une augmentation des quantités des items suivants :
 Item 6 qui passe de 60 à 80 ; Item 11 qui passe de 15 à 25 ; Item 13 qui passe de 35 à 45 ; Item 14 qui passe de 35 à 45 ;
 Item 15 qui passe de 35 à 45 ; Item 16 qui passe de 15 à 25 ; Item 17 qui passe de 15 à 25 ; Item 18 qui passe de 55 à 70 ;
 Item 19 qui passe de 23 à 35 ; Item 20 qui passe de 24 à 35 ; Item 21 qui passe de 23 à 35 ; Item 22 qui passe de 15 à 30 ;
 Item 36 qui passe de 25 à 40 ; Item 38 qui passe de 300 à 360 avec un délai de livraison de 21 jours.

MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

Avis à manifestations d'intérêt N° N°2025-004/MSJE/SG/DMP-PADEJ-MR portant le recrutement d'une firme pour la réalisation de l'audit des comptes, exercice 2025 et clôture du PADEJ-MR. Financement : Fonds Africain de Développement
Référence de la publication : Quotidien N°4158 du mardi 10 juin 2025 (Publication AMI) ;
 - Quotidien des marchés publics n°4160 du jeudi 12 juin 2025 (publication report date limite de dépôt)
Date d'ouverture : 01/07/2025. **Date de délibération :** 30/07/2025. **Nombre de manifestation d'intérêt reçu :** dix-sept (17)
Nombre de consultant retenu sur la liste restreinte : Six (06)
Référence de la lettre d'invitation CAM : N°2025-000137/MSJE/SG/DMP du 24 juin 2025
Référence de la lettre d'invitation CAM (délibération) : N°2025-000169/MSJE/SG/DMP du 28 juillet 2025
NB : Avis de non Objection de la BAD : 19 /02/2026

N° d'ordre	CONSULTANTS (CABINET D'AUDIT)	NOMBRE TOTAL DE MISSIONS SIMILAIRES REALISEES ET JUSTIFIEES	NATIONALITE	CLASSEMENT	OBSERVATION
01	Groupement SEC DIARRA BURKINA/SEC DIARRA MALI 11 BP 158 Ouagadougou 01 - Tél : +226 25 41 70 11 / 70 23 91 38 E-mail : burkina@diarrasec.com	72	Burkinabè	1er	Retenu
02	PANAUDIT BURKINA 01 BP 5676 OUAGADOUGOU 01 - Tél : +226 25 36 29 44 E-mail : panaudi@fasonet.bf	64	Burkinabè	2ème	Retenu
03	Groupement EPG/KMC 11 BP 166 Ouagadougou 11 - Tél : +226 25 37 36 88/70 05 01 51 E-mail : epgburkina@yahoo.fr	23	Burkinabè	3ème	Retenu
04	CFEC AFRIQUE SARL 01 BP 6785 Ouagadougou 01 - E-mail : contact@cfec-afrique.com	16	Burkinabè	4ème	Retenu
05	Groupement IA&C/AEC 09 BP 654 Ouagadougou 09 - Tél : +226 25 37 27 33 Email : contact@iac-afrique.com	12	Burkinabè	5ème	Retenu
06	Groupement EXACO&AMIC / BAC Module Nouakchott Ouest, B.P: 933 Nouakchott- Mauritanie Tél: (+222) 46 58 62 17 E-mail: mlsbechir@exacoamic.mr	10	Mauritanienne	6ème	Retenu
07	ACECAINTERNATIONAL SA 01 BP 4318 Ouagadougou 01 - Tél : +226 25 31 37 44 E-mail : aceca@fasonet.bf	05	Burkinabè	7ème	Non Retenu
08	FIDAF -SARL 01 BP 808 Ouagadougou 01 - Tél : +226 25 37 57 76 E-mail : fidaf@fasonet.bf	05	Burkinabè	7ème	Non Retenu
09	WorldAudit 09 BP 1123 Ouagadougou 09 - Tél : +226 25 36 03 71/99	03	Burkinabè	9ème	Non Retenu
10	SOGECA INTERNATIONAL 11 BP 461 Ouaga CMS 11 - Tel: 25 34 34 00/70 20 44 60 Email: sogecaburkina@gmail.com	01	Burkinabè	10ème	Non Retenu
11	Cabinet Métis SARL 06 BP 9940 Ouagadougou 06 - Tél: +226 70 21 10 50 / 66 21 10 50 Email: infos@cabinet-metis.com	01	Burkinabè	10ème	Non Retenu
12	Tate & associés 08 BP 8480 Lomé 08 - Tél : +228 22 27 70 14 / 15 E-mail : tata@tataassocies.com	00	Togolaise	Non classé	Non Retenu
13	Forvis Mazars 11 BP 1906 Ouagadougou 11 - Tél : +226 25 31 05 03/70 20 99 20 E-mail : contact@mazars.bf	00	Burkinabè	Non classé	Non Retenu
14	Groupement FIDALLI SARL/CBS 04 BP 8573 Ouagadougou 04 - Tél : +226 25 36 76 16/ 70 61 95 95 E-mail : infos@fidalli-ec.com	00	Burkinabè	Non classé	Non Retenu
15	PYRAMIS SAS Tél : +223 66 74 16 27 66 74 07 30 E-mail : contact@pyramis-ac.com	00	Malienne	Non classé	Non Retenu
16	Groupement CPA Associates international/CGIC AFRIQUE 01 BP 1731 Ouagadougou 01 Tél : (226) 25-40-16-44 ou 70-20-31-30 cgicafrique@gmail.com	00	Burkinabè	Non classé	Non Retenu
17	Groupement MAC Burkina / MAC Niger 11 BP 1529 Ouagadougou 11 – Tél : +226 25 46 42 45 /70 56 47 70 Email : contact@mac-bf.com	00	Burkinabè	Non classé	Non Retenu

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE PRIX N°2026-003/MCP/SG/ENTP/DG/PRM DU 02/02/2026 POUR LA FOURNITURE DE PAUSE CAFE ET DEJEUNER AU PROFIT L'ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (ENTP). Financement : Budget de l'ENTP, exercice 2026. Publication : Revue des marchés publics n°4335 lundi du 12 février 2026. Convocation de la CAM : N°2026-013/MCP/SG/ENTP/DG/PRM du 12/02/2026. Date d'ouverture de plis : 23/02/2026. Date de délibération 23/02/2026. Nombre de plis : onze (11) . Nombre de lots : 2.

Soumissionnaires	Lot	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
WAIDAM SERVICES	1	Mini : 13 170 000 Maxi : 27 540 000	-	Mini : 13 170 000 Maxi : 27 540 000	-	Offre conforme	6ème
RAYAN SERVICES	1	Mini : 10 400 400 Maxi : 23 196 000	Mini :11 440 440 Maxi:25 515 600	Mini : 10 400 400 Maxi : 23 196 000	Mini : 11 440 440 Maxi :25 515 600	Offre anormalement basse	Non classé
REFERENCIEL AFRIK	1	-	Mini :12 313 950 Maxi:26 858 700	Mini : 11 194 500 Maxi :24 417 000	Mini : 12 313 950 Maxi : 26 858 700	Offre conforme	7ème
	2	-	Mini : 1 658 800	Mini : 1 508 000	Mini : 1 658 800	Offre anormalement basse	Non classé

			Maxi : 3 317 600	Maxi : 3 016 000	Maxi : 3 317 600		
MEL SERVICES	1	-	Mini : 11 962 500 Maxi: 25 377 000	Mini : 10 875 000 Maxi : 23 070 000	Mini : 11 962 500 Maxi : 25 377 000	Offre anormalement basse	Non classé
ESANAD	1	-	Mini : 10 956 000 Maxi: 25 476 000	Mini : 9 960 000 Maxi : 23 160 000	Mini : 10 956 000 Maxi : 25 476 000	Offre anormalement basse	Non classé
GSIF PRESTA sarl	1	Mini : 4 488 000 Maxi : 31 776 000	-	Mini : 4 488 000 Maxi : 31 776 000	-	Offre conforme	2 ^{ème}
	2	Mini : 2 015 000 Maxi : 4 030 000	-	Mini : 2 015 000 Maxi : 4 030 000	-	Offre conforme	3 ^{ème}
SELTEM SERVICES	1	-	Mini : 12 723 480 Maxi: 26 463 360	Mini : 11 566 800 Maxi : 24 057 600	Mini : 12 723 480 Maxi : 26 463 360	Offre conforme	8 ^{ème}
WOURE SERVICES	1	-	Mini : 11 594 484 Maxi: 27 148 440	Mini : 10 540 440 Maxi : 24 680 400	Mini : 11 594 484 Maxi : 27 148 440	Offre conforme	4 ^{ème}
EZAF	1	Mini : 11 067 900 Maxi : 24 175 800	-	Mini : 11 067 900 Maxi : 24 175 800	-	Offre conforme	5 ^{ème}
LYN SERVICES	1	-	Mini: 10 642 500 Maxi: 27 885 000	Mini : 9 675 000 Maxi : 25 350 000	Mini : 10 642 500 Maxi : 27 885 000	Offre conforme	3 ^{ème}
	2	-	Mini : 1 858 285 Maxi : 3 716 570	Mini : 1 689 350 Maxi : 3 378 700	Mini : 1 858 285 Maxi : 3 716 570	Offre conforme	2 ^{ème}
HA.RE.CA	1	-	Mini : 4 224 000 Maxi: 34 848 000	Mini : 3 840 000 Maxi : 31 680 000	Mini : 4 224 000 Maxi : 34 848 000	Offre conforme	1 ^{er}
	2	-	Mini : 1 776 775 Maxi : 3 553 550	Mini : 1 615 250 Maxi : 3 230 500	Mini : 1 776 775 Maxi : 3 553 550	Offre conforme	1 ^{er}

Lot 1 : HA.RE.CA pour un montant minimum de **quatre millions deux cent vingt-quatre mille (4 224 000) francs CFA TTC** et un montant maximum de **trente-quatre millions huit cent quarante-huit mille (34 848 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

Lot 2 : HA.RE.CA pour un montant minimum de **un million sept cent soixante-seize mille sept cent soixante-quinze (1 776 775) francs CFA TTC** et un montant maximum de **trois millions cinq cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante (3 553 550) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

BUREAU NATIONAL DES SOLS

Rectificatif des résultats publiés dans la revue des marchés publics n°4336 du vendredi 13 février 2026 suite à une erreur sur le montant attribué

DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRCP du 15/01/2026 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE D'ANALYSES AU PROFIT DU BUNASOLS. Financement : Budget BUNASOLS ; exercice 2026.

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4324 du mercredi 28 janvier 2026.

Référence de la convocation CAM pour l'ouverture : Lettre n°2026-006/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 28 janvier 2026

Date de dépouillement et analyse : 06 février 2026. Nombre de soumissionnaires : lot unique : Sept (07)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
FASO IMB SARL	67 979 800 TTC	67 979 800 TTC	Conforme 3 ^{ème}
SCIENCE MODERNE 24 SARL	55 823 204 TTC	55 823 204 TTC	Renoncer Lettre Réf : 2026-C001/SM24 du 10/02/2026 relative à la renonciation au dossier en réponse à une demande de confirmation des prix.
SIEGE	64 221 500 TTC	64 221 500 TTC	Non Conforme Absence d'agrément technique
RAFO GROUP	57 340 000 HTVA	57 340 000 HTVA	Conforme 2 ^{ème}
SADEC SARL	63 661 000 TTC	63 661 000 TTC	Non Conforme Manque de précision sur la caméra sur le prospectus proposé
KANDOR GROUP	68 005 050 TTC	68 005 050 TTC	Non Conforme Caractéristiques techniques non conformes à l'item 3 : - Caractéristiques techniques demandées : Pompe à vide à membrane, vide final > 100 mbar. Caractéristiques techniques proposées : Pompe à vide à membrane, vide final de 70 mbar.
KCD SARL	65 841 422 TTC	69 122 641 TTC avec une augmentation de 4,98 % des quantités sur l'item 6, 7, 8, 9 et 10	Conforme 1 ^{er}
Attributaire	KCD SARL, pour un montant de soixante-neuf millions cent vingt-deux mille six cent quarante-un (69 122 641 TTC) francs CFA TTC , pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.		

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix à commandes N°2026-008/ENAM/DG/PRM du 18/02/2026 pour acquisition des outils et support de communication au profit de l'ENAM - Financement : Budget ENAM, gestion 2026 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4341 du Vendredi 20 Février 2026
Date de Dépouillement : 26 Février 2026 - Lettre de Convocation : N°2026-008/ENAM/DG/PRM du 23 février 2026

Nombre de plis reçus : Six (06) plis.

Moyenne des Offres conformes : 25 731 867 ; 0,4P = 10 292 747 ; E = 30 000 000

0,6E = 18 000 000 ; 0,6E+0,4P = 28 292 747

Intervalle inférieure -15% * (0,6E+0,4P) = 24 048 835

Tolérance de 5% : 22 846 393

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	

KIBORA MEN STYLE	25 993 512 TTC	67 093 325 TTC	-	-	Non conforme : Offre hors enveloppe Non classé
B.C.S SARL	10 230 836 TTC	29 294 680 TTC	-	-	Conforme Classé 2 ^{ème}
PALLIUM GROUP	7 085 550 HTVA	18 680 000 HTVA	-	-	Non conforme Offre anormalement basse Non classé
LE COMMUNAL MAGAZINE	7 930 000 HTVA	21 914 000 HTVA	-	-	Conforme Qualifié 1 ^{er}
FABRICE SERVICES SARL	9 994 100 HTVA	25 375 000 HTVA	-	-	Non Conforme : Pièces administratives (CNSS et Attestation de soumission aux marchés publics) non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant lettre N°2026-008/ENAM/DG/PRM du 26/02/2026 ; Non classé
INNOVACOM	13 241 000 HTVA	29 860 000 HTVA	-	-	Non conforme : Pièces administratives (CNSS, AJE, RCCM, CNF et Attestation de soumission aux marchés publics) non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant lettre N°2026-008/ENAM/DG/PRM du 26/02/2026 Non classé
Attributaire : LE COMMUNAL MAGAZINE pour un montant minimum de sept millions neuf cent trente mille (7 930 000) F CFA HTVA et un montant maximum de vingt un millions neuf cent quatorze mille (21 914 000) F CFA HTVA. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de quinze (15) jours.					

BURKINA SUUDU BAWDE

Demande de prix N°2025-025/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM pour la Fourniture de pause-café et pause-déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè (BSB), Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2026; Publication : revue N° 4306 du 02/01/2026
Date de dépouillement : 13/01/2026 ; Date de délibération : 13/08/2026 ; Nombre de plis : 25
Lot 1 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ouagadougou

Lot 1 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ouagadougou						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
Enveloppe = 20 000 000 FCFA TTC ; 0,85M =15 312 531 F CFA TTC; seuil de tolérance de 5% = 14 546 904 FCFA TTC						
1	RADISER SARL	MINI : 4 395 520 MAXI : 13 186 560	MINI : MAXI :	MINI : 4 395 520 MAXI : 13 186 560	MINI : MAXI :	Offre anormalement basse Non Conforme
2	TINEPRO	MINI : 4 439 960 MAXI :13 319 880	MINI : 4 883 956 MAXI : 14 651 868	MINI : 4 439 960 MAXI :13 319 880	MINI : 4 883 956 MAXI : 14 651 868	Conforme
3	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pélagie)	MINI : 4 554 696 MAXI :13 664 088	MINI : 5 010 166 MAXI : 15 030 497	MINI : 4 554 696 MAXI :13 664 088	MINI : 5 010 166 MAXI : 15 030 497	Conforme
4	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 4 767 200 MAXI : 14 301 600	MINI : 5 243 920 MAXI : 15 731 760	MINI : 4 767 200 MAXI : 14 301 600	MINI : 5 243 920 MAXI : 15 731 760	Conforme
5	MULTI SERVICE LE REGAL	MIN : 4 524 800 MAXI : 13 574 400	MINI : 4 977 280 MAXI : 14 931 840	MIN : 4 524 800 MAXI : 13 574 400	MINI : 4 977 280 MAXI : 14 931 840	Conforme
6	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 4 668 624 MAXI : 14 005 872	MINI : MAXI :	MINI : 4 668 624 MAXI : 14 005 872	MINI : MAXI :	Conforme
7	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 4 823 760 MAXI : 14 371 280	MINI : 5 306 136 MAXI : 15 918 408	MINI : 4 823 760 MAXI : 14 371 280	MINI : 5 306 136 MAXI : 15 918 408	Conforme
8	ROSALIE SERVICES	MINI : 4 387 440 MAXI : 13 162 320	MINI :4 826 184 MAXI : 14 478 552	MINI : 4 387 440 MAXI : 13 162 320	MINI :4 826 184 MAXI : 14 478 552	Offre anormalement basse Non Conforme
9	MEL SERVICES	MINI : 4 464 200 MAXI : 13 392 600	MINI :4 910 620 MAXI : 14 731 860	MINI : 4 464 200 MAXI : 13 392 600	MINI :4 910 620 MAXI : 14 731 860	Conforme
10	ESANAD	MINI : 4 431 880 MAXI : 13 295 640	MINI :4 875 068 MAXI : 14 625 204	MINI : 4 431 880 MAXI : 13 295 640	MINI :4 875 068 MAXI : 14 625 204	Conforme
11	KADISS MULTI-SERVICES	MINI : 4 646 000 MAXI : 13 938 000	MINI :5 110 600 MAXI : 15 331 800	MINI : 4 646 000 MAXI : 13 938 000	MINI :5 110 600 MAXI : 15 331 800	Echantillon non fourni NON Conforme
12	BLESSING HORIZON	MINI : 4 843 960 MAXI : 14 531 880	MINI : MAXI :	MINI : 4 843 960 MAXI : 14 531 880	MINI : MAXI :	Conforme
13	LA GENERALE	MINI : 4 444 000 MAXI : 13 332 000	MINI : 4 888 400 MAXI : 14 665 200	MINI : 4 444 000 MAXI : 13 332 000	MINI : 4 888 400 MAXI : 14 665 200	Echantillon non fourni NON Conforme
14	BATH- SERVICES	MINI : 4 545 000 MAXI : 13 635 000	MINI : 4 999 500 MAXI : 14 998 500	MINI : 4 545 000 MAXI : 13 635 000	MINI : 4 999 500 MAXI : 14 998 500	Conforme
15	HA.RE.CA HARMONIE SERVICE	MINI : 4 389 056 MAXI : 13 167 168	MINI : 4 827 962 MAXI : 14 483 885	MINI : 4 389 056 MAXI : 13 167 168	MINI : 4 827 962 MAXI : 14 483 885	Offre anormalement basse Non Conforme
16	HIRAW SERVICES Sarl	MINI : 4 322 800 MAXI : 12 968 400	MINI : MAXI :	MINI : 4 322 800 MAXI : 12 968 400	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
ATTRIBUTAIRE		ESANAD pour un montant minimum TTC de Quatre millions huit cent soixante-quinze mille soixante-huit (4 875 068) francs CFA et un montant maximum TTC de Quatorze millions six cent vingt-cinq mille deux cent quatre (14 625 204) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2026 avec des commandes de quinze (15) jours				
Lot 2 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Koudougou						

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
Enveloppe = 11 000 000 FCFA TTC ; 0,85M = 8 543 070 F CFA TTC; seuil de tolérance de 5% = 8 115 917 FCFA TTC						
1	TINEPRO	MINI : 2 449 700 MAXI : 7 365 000	MINI : 2 694 670 MAXI : 8 101 500	MINI : 2 449 700 MAXI : 7 365 000	MINI : 2 694 670 MAXI : 8 101 500	Offre anormalement basse Non Conforme
2	MULTI SERVICE LE REGAL	MIN : 2 863 000 MAXI : 8 610 000	MINI : 3 149 300 MAXI : 9 471 000	MIN : 2 863 000 MAXI : 8 610 000	MINI : 3 149 300 MAXI : 9 471 000	Conforme
3	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 2 643 700 MAXI : 7 949 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 643 700 MAXI : 7 949 000	MINI : MAXI :	Conforme
4	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 2 642 600 MAXI : 7 950 000	MINI : 2 906 860 MAXI : 8 745 000	MINI : 2 642 600 MAXI : 7 950 000	MINI : 2 906 860 MAXI : 8 745 000	Conforme
5	MEL SERVICES	MINI : 2 460 000 MAXI : 7 400 000	MINI : 2 706 000 MAXI : 8 140 000	MINI : 2 460 000 MAXI : 7 400 000	MINI : 2 706 000 MAXI : 8 140 000	Conforme
6	ESANAD	MINI : 2 597 000 MAXI : 7 810 000	MINI : 2 856 700 MAXI : 8 591 000	MINI : 2 597 000 MAXI : 7 810 000	MINI : 2 856 700 MAXI : 8 591 000	Conforme
7	LA GENERALE	MINI : 2 660 000 MAXI : 8 000 000	MINI : 2 926 000 MAXI : 8 800 000	MINI : 2 660 000 MAXI : 8 000 000	MINI : 2 926 000 MAXI : 8 800 000	Echantillon non fourni NON Conforme
8	YITCHI MERVEILLE SERVICES	MINI : 2 545 000 MAXI : 7 650 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 545 000 MAXI : 7 650 000	MINI : MAXI :	Conforme
9	HA.RE.CA HARMONIE SERVICE	MINI : 2 413 250 MAXI : 7 528 900	MINI : 2 654 575 MAXI : 7 984 790	MINI : 2 413 250 MAXI : 7 528 900	MINI : 2 654 575 MAXI : 7 984 790	Offre anormalement basse Non Conforme
10	HIRAW SERVICES Sarl	MINI : 2 345 000 MAXI : 7 050 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 345 000 MAXI : 7 050 000	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
11	CROSSROADS CAFE	MINI : 2 855 300 MAXI : 8 589 000	MINI : 3 140 830 MAXI : 9 447 900	MINI : 2 855 300 MAXI : 8 589 000	MINI : 3 140 830 MAXI : 9 447 900	Conforme
12	OGAZA HOTEL	MINI : 2 745 500 MAXI : 8 255 000	MINI : 3 020 050 MAXI : 9 080 500	MINI : 2 745 500 MAXI : 8 255 000	MINI : 3 020 050 MAXI : 9 080 500	Echantillon non fourni NON Conforme
ATTRIBUTAIRE			MEL SERVICES pour un montant minimum TTC de Deux millions sept cent six mille (2 706 000) francs CFA et un montant maximum TTC de Huit millions cent quarante mille (8 140 000) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.			
Lot 3 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Manga						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
Enveloppe = 12 000 000 FCFA TTC ; 0,85M = 9 410 148 F CFA TTC; seuil de tolérance de 5% = 8 939 641 FCFA TTC						
1	TINEPRO	MINI : 2 642 000 MAXI : 8 000 000	MINI : 2 906 200 MAXI : 8 800 00	MINI : 2 642 000 MAXI : 8 000 000	MINI : 2 906 200 MAXI : 8 800 00	Offre anormalement basse Non Conforme
2	MULTI SERVICE LE REGAL	MIN : 3 115 000 MAXI : 9 475 000	MINI : 3 426 500 MAXI : 10 422 500	MIN : 3 115 000 MAXI : 9 475 000	MINI : 3 426 500 MAXI : 10 422 500	Conforme
3	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 2 803 500 MAXI : 8 677 500	MINI : 3 083 850 MAXI : 9 545 250	MINI : 2 803 500 MAXI : 8 677 500	MINI : 3 083 850 MAXI : 9 545 250	Conforme
4	YITCHI MERVEILLE SERVICES	MINI : 2 965 000 MAXI : 8 725 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 965 000 MAXI : 8 725 000	MINI : MAXI :	Conforme
5	HA.RE.CA HARMONIE SERVICE	MINI : 2 535 000 MAXI : 8 025 000	MINI : 2 788 500 MAXI : 8 827 500	MINI : 2 535 000 MAXI : 8 025 000	MINI : 2 788 500 MAXI : 8 827 500	Offre anormalement basse Non Conforme
6	CROSSROADS CAFE	MINI : 3 120 000 MAXI : 9 600 000	MINI : 3 432 000 MAXI : 10 560 000	MINI : 3 120 000 MAXI : 9 600 000	MINI : 3 432 000 MAXI : 10 560 000	Conforme
7	BON ACCUEIL	MINI : 2 400 000 MAXI : 7 500 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 400 000 MAXI : 7 500 000	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
8	MTT SERVICE	MINI : 2 546 400 MAXI : 8 880 000	MINI : MAXI :	MINI : 2 546 400 MAXI : 8 880 000	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
9	BLESSING HORIZON	MINI : 3 000 000 MAXI : 9 600 000	MINI : MAXI :	MINI : 3 000 000 MAXI : 9 600 000	MINI : MAXI :	Conforme
10	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 2 725 000 MAXI : 8 275 000	MINI : 2 997 500 MAXI : 9 102 500	MINI : 2 725 000 MAXI : 8 275 000	MINI : 2 997 500 MAXI : 9 102 500	Conforme
ATTRIBUTAIRE			LE PALAIS DU FAST FOOD pour un montant minimum TTC de Deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (2 997 500) francs CFA et un montant maximum TTC de Neuf millions cent deux mille cinq cents (9 102 500) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2026 avec des commandes de quinze (15) jours.			
lot 4 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ziniaré						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
Enveloppe = 10 000 000 FCFA TTC ; 0,85M = 7 839 400 F CFA TTC; seuil de tolérance de 5% = 7 447 430 FCFA TTC						
1	TINEPRO	MINI : 2 508 000 MAXI : 7 184 000	MINI : 2 758 800 MAXI : 7 902 400	MINI : 2 508 000 MAXI : 7 184 000	MINI : 2 758 800 MAXI : 7 902 400	Conforme
2	MULTI SERVICE LE REGAL	MIN : 2 695 000 MAXI : 7 735 000	MINI : 2 964 500 MAXI : 8 508 500	MIN : 2 695 000 MAXI : 7 735 000	MINI : 2 964 500 MAXI : 8 508 500	Conforme
3	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 2 451 300 MAXI : 7 090 900	MINI : 2 696 430 MAXI : 7 799 990	MINI : 2 451 300 MAXI : 7 090 900	MINI : 2 696 430 MAXI : 7 799 990	Conforme
4	YIPENE DERSHAN SERVICE	MINI : 2 866 500 MAXI : 8 389 500	MINI : MAXI :	MINI : 2 866 500 MAXI : 8 389 500	MINI : MAXI :	Conforme
5	ESANAD	MINI : 2 379 000 MAXI : 6 803 000	MINI : 2 616 900 MAXI : 7 483 300	MINI : 2 379 000 MAXI : 6 803 000	MINI : 2 616 900 MAXI : 7 483 300	Conforme

6	LA GENERALE	MINI : 3 010 000 MAXI : 8 680 000	MINI : 3 311 000 MAXI : 9 548 000	MINI : 3 010 000 MAXI : 8 680 000	MINI : 3 311 000 MAXI : 9 548 000	Echantillon non fourni NON Conforme
7	KADISS MULTI SERVICES	MINI : 2 425 000 MAXI : 6 975 000	MINI : 2 667 500 MAXI : 7 672 500	MINI : 2 425 000 MAXI : 6 975 000	MINI : 2 667 500 MAXI : 7 672 500	Echantillon non fourni NON Conforme
8	HA.RE.CA HARMONIE SERVICE	MINI : 2 333 500 MAXI : 6 750 500	MINI : 2 566 850 MAXI : 7 425 550	MINI : 2 333 500 MAXI : 6 750 500	MINI : 2 566 850 MAXI : 7 425 550	Offre anormalement basse Non Conforme
9	PRIVILEGE HOTEL	MINI : 2 450 000 MAXI : 7 000 000	MINI : 2 695 000 MAXI : 7 700 000	MINI : 2 450 000 MAXI : 7 000 000	MINI : 2 695 000 MAXI : 7 700 000	Echantillon non fourni NON Conforme
10	BATH- SERVICES	MINI : 2 418 000 MAXI : 6 954 000	MINI : 2 659 800 MAXI : 7 649 400	MINI : 2 418 000 MAXI : 6 954 000	MINI : 2 659 800 MAXI : 7 649 400	Conforme
11	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 2 470 000 MAXI : 7 125 000	MINI : 2 717 000 MAXI : 7 837 500	MINI : 2 470 000 MAXI : 7 125 000	MINI : 2 717 000 MAXI : 7 837 500	Conforme
12	CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINARE	MINI : 2 806 300 MAXI : 8 071 700	MINI : 3 086 930 MAXI : 8 878 870	MINI : 2 806 300 MAXI : 8 071 700	MINI : 3 086 930 MAXI : 8 878 870	Echantillon non fourni NON Conforme
13	BLESSING HORIZON	MINI : 2 716 500 MAXI : 7 889 500	MINI : 2 988 150 MAXI : 8 678 450	MINI : 2 716 500 MAXI : 7 889 500	MINI : 2 988 150 MAXI : 8 678 450	Conforme
Lot 5 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Bobo-Dioulasso						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
Enveloppe = 7 000 000 FCFA TTC ; 0,85M = 5 459 775 F CFA TTC; seuil de tolérance de 5% = 5 186 786 FCFA TTC						
1	MULTI SERVICE LE REGAL	MIN : 1 776 600 MAXI : 5 312 500	MINI : 1 954 260 MAXI : 5 843 750	MIN : 1 776 600 MAXI : 5 312 500	MINI : 1 954 260 MAXI : 5 843 750	Conforme
2	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 1 577 508 MAXI : 4 645 250	MINI : MAXI :	MINI : 1 577 508 MAXI : 4 645 250	MINI : MAXI :	Offre anormalement basse Non Conforme
3	RESTAURANT AMOUNA	MINI : 1 635 600 MAXI : 4 837 500	MINI : MAXI :	MINI : 1 635 600 MAXI : 4 837 500	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
4	HA.RE.CA HARMONIE SERVICE	MINI : 1 477 680 MAXI : 4 553 750	MINI : 1 625 448 MAXI : 5 009 125	MINI : 1 477 680 MAXI : 4 553 750	MINI : 1 625 448 MAXI : 5 009 125	Offre anormalement basse Non Conforme
5	CROSSROADS CAFE	MINI : 1 889 400 MAXI : 5 700 000	MINI : 2 078 340 MAXI : 6 270 000	MINI : 1 889 400 MAXI : 5 700 000	MINI : 2 078 340 MAXI : 6 270 000	Conforme
6	MTT SERVICE	MINI : 1 373 904 MAXI : 4 747 000	MINI : MAXI :	MINI : 1 373 904 MAXI : 4 747 000	MINI : MAXI :	Echantillon non fourni NON Conforme
ATTRIBUTAIRE		MULTI SERVICE LE REGAL pour un montant minimum TTC d'Un million neuf cent cinquante-quatre mille deux cent quatre-vingts (1 954 280) francs CFA et un montant maximum TTC de Cinq millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (5 843 750) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2026 avec des commandes de quinze (15) jours.				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE NANDO

Demande de prix N°2026-001/RNDO/PZR/C-DL/M/SG/PRCP, Portant travaux de réalisation d'une Unité de production et de vente de beurre de karité et produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit de la commune de Dalo. **Lot unique. Financement** : PGPC/REED+, gestion 2025.
Publication de l'avis : N° 4328 du mardi 03 février 2026. **Date de dépouillement** : jeudi 12 février 2026. **Nombre de concurrent lot unique** : un (01).

N°	Nom du Soumissionnaires	MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE F CFA HTVA	Observations	Rang
01	Natou Consulting & Service SARL	10 988 845	12 966 837	Conforme	1 ^{er}

PROPOSITION D'ATTRIBUTION : l'entreprise Natou Consulting & Service SARL est retenue pour l'exécution des travaux de réalisation de l'unité de production et de vente de beurre de karité et produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit de la commune de Dalo.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE PALA

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/MS/SG/CHU-P/DG/DCP du 04/02/2026 POUR ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DU CHU DE PALA - PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4338 du mardi 17 février 2026
CONVOCAION CAM N°2026-003/MS/SG/CHU-P/DG/DCP DU 24/02/2026 - Financement : budget CHU, EXERCICE 2026
Nombre de plis reçus : 17 plis. Date d'ouverture des plis : 26 février 2026

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
TID, Transport, Transit et Logistique Services	20 037 500	-	23 644 250	-	NON CONFORME - Prospectus non fourni - Diplôme fourni non conforme (BEP fourni au lieu du CAP) - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni - Aucunes pièces administratives fourni.	-
SLAK INTERNATIONAL SARL	24 728 900	-	-	-	CONFORME	1 ^{er}
CS CONSULTING GROUP	16 818 100	-	19 845 358	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - la chaise visiteur de l'item 5 n'est pas en maille ; - Diplôme CAP non fourni ; - attestation ou certificat de travail non fourni ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - CV du technicien non fourni ; - Engagement de service après-vente non fourni ; - ARCCM et CNF non fourni.	-
BEKI SERVICES SARL	21 190 000	-	-	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni.	-
ECMP	19 450 000	-	22 951 000	-	NON CONFORME - Offre anormalement basse	-
N3A COMPAGNIE	19 575 000	-	-	-	NON CONFORME - Prospectus non fourni ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ;	-

					- Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Engagement de service après-vente non fourni ; - ASF, CNSS, ADRTSS, ARCCM, CNF non fourni.	
AP.MA	19 825 000	-	-	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Attestation ou certificat de travail non fourni.	-
JEHO NISSI	19 385 000	-	22 874 300	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Attestation ou certificat de travail non fourni.	-
EMS	21 290 000	-	25 122 200	-	NON CONFORME - La chaise ergonomique de l'item 1 n'est pas en maille ; - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Attestation ou certificat de travail non fourni ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni.	-
MASSOUD MULTI SERVICES	18 585 000	-	-	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Diplôme non conforme (BEP fourni au lieu de CAP) - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 fourni non conforme (la notion ISO n'apparaît nulle part sur le certificat et la certification proposée porte sur la vente des contreplaqués et non sur les chaises ergonomiques) ; - Engagement de service après-vente non fourni.	-
MARKINA TECHNOLOGIE SARL	18 364 000	-	-	-	NON CONFORME - Diplôme non conforme (BTS fourni au lieu de CAP) ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Prospectus fourni non conforme (Mauvaise qualité de l'image ne permettant pas d'apprécier) ; - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Aucunes pièces administratives fournies.	-
AMIR MEDICO EQUIPEMENT SARL	18 200 000	-	-	-	NON CONFORME - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Prospectus fourni non conforme (Mauvaise qualité de l'image ne permettant pas d'apprécier) ; - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Aucunes pièces administratives fournies	-
BENITO SERVICES	18 475 000	-	21 800 500	-	NON CONFORME - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Prospectus fourni non conforme (Mauvaise qualité de l'image ne permettant pas d'apprécier) ; - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Aucunes pièces administratives fournies	-
KBS	19 492 000	-	23 000 560	-	NON CONFORME - Prospectus non fourni ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni ; - Engagement de service après-vente non fourni.	-
ESM SERVICES	18 795 000	-	-	-	NON CONFORME - Prospectus non fourni ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni.	-
SGBTP	18 855 932	-	22 250 000	-	NON CONFORME - les battants de l'item 3 (armoire à deux battants) ne sont pas pleins ; - Diplôme du technicien non conforme (DTS fourni au lieu de CAP) ; - Certificat ISO de l'item 1 non fourni.	-
GRACE ELECTRONIQUE	17 880 000	-	21 098 400	-	NON CONFORME - Diplôme du technicien non conforme (Baccalauréat fourni au lieu du CAP) ; - Carte professionnelle d'affiliation à la CMA-BF non fournie ; - Certificat ISO de l'item 1 fourni non conforme ; - Engagement de service après-vente non fourni - Prospectus fourni non conforme (des images sans aucunes spécifications techniques au lieu de prospectus). - Les images proposées dans le prospectus ne correspondent pas à leurs items contenus dans le dossier ((l'image 5 (banc visiteur)	-

					proposée dans le prospectus ne correspond pas à celle de l'item 5 (chaise visiteur) et l'image 7 (chaise visiteur) ne correspond pas à celle de l'item 7 (banc visiteur) ; - La chaise visiteur de l'item 6 du prospectus n'est pas en maille ; - l'image de l'item 8 (salon complet) ne comporte pas les trois places (triple) mentionné dans le dossier technique ; - Bancs visiteur fourni non conforme (3 places fourni au lieu de 4 places).	
ATTRIBUTAIRE	SLAK INTERNATIONAL SARL pour un montant de vingt-quatre millions sept cent vingt-huit mille neuf cent (24 728 900) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours de l'année budgétaire 2026.					

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCÉLÉRÉ N°2026-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA FOURNITURE DE PETITS MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE - Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2026
Publication de l'avis : Quotidien N°4322 du lundi 26 janvier 2026. - Date d'ouverture : 09 février 2026 - Date de délibération : 19 février 2026
Nombre de plis reçus : 24 - Nombre de plis reçus en retard : 00

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)	Seuil de tolérance
1	10 000 000	9 916 600	9 966 640	8 471 644	11 461 636	-
2	20 000 000	NEANT				
3	10 000 000	7 563 375	9 025 350	7 671 548	10 379 153	7 287 970
4	35 000 000	32 020 573	33 808 229	28 736 995	38 879 464	27 300 145
5	10 000 000	7 592 200	9 036 880	7 681 348	10 392 412	7 297 281
6	16 000 000	13 790 000	15 116 000	12 848 600	17 383 400	-
7	30 000 000	24 836 265	27 934 506	23 744 330	32 124 682	22 557 114

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	ORTHOBA SARL	9 916 600 HTVA	9 916 600 HTVA	Conforme	1 ^{er}
2	SERVICE BIO MEDICAL PLUS SARL	Néant	5 873 000 HTVA	Non conforme : Item 141 : Absence de proposition ferme sur le support de lame Item 157 : Absence de proposition ferme sur le marquage AMM/ANRP ou préqualifié OMS	Néant
	SCIENCE MODERNE 24 SARL	Néant	5 525 500 HTVA	Non conforme : Item 141 : Absence de proposition ferme sur le support de lame Item 157 : Absence de proposition ferme sur le marquage AMM/ANRP ou préqualifié OMS	Néant
	MERVEILLES DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	8 944 600 HT 8 944 600 TTC	8 944 600 HTVA	Non conforme : Item 141 : Absence de proposition ferme sur le support de lame Item 157 : Absence de proposition ferme sur le marquage AMM/ANRP ou préqualifié OMS	Néant
	O-MEGA SERVICES	8 053 650 HTVA	Néant	Non conforme : Item 5 : Absence de proposition ferme sur le type de conditionnement et sur l'agglutination Item 18 : Absence petite taille Item 19 : Absence grande taille Item 26 : Absence de 100 puits Item 134 : Absence de 35x50cm Item 138 : type de conditionnement non proposé Item 139 : Absence de proposition de la dimension Item 141 : Absence de proposition sur le support de lame Item 142 : Absence de précision sur le nombre de tube Item 154 : Absence de proposition sur la température interne et externe Item 155 : Absence de précision sur la Marquage CE, 6 flacons de 1ml, tampon, contrôle positif, bâtonnets, carte d'agglutination Item 157 : Absence de proposition sur la AMM/ANRP ou préqualifié OMS, marquage CE sensibilité : 99,3% spécificité : 100% Item 158 : Absence de proposition sur AMM/ANRP, marquage CE sensibilité : 100% spécificité : 100% Item 159 : Absence de proposition sur AMM/ANRP marquage CE, AgNS1 : sensibilité : 92,9% spécificité 98,7% IgG/IgM : sensibilité : supérieure à 98% et spécificité supérieure à 96% Item 166 : Absence 16 x160 mm Item 169 : Absence de proposition sur le tube 15 ML, plastique.	Néant
	LABTECH	8 411 000 HTVA	10 603 000 HTVA	Non conforme : -Item 12 : erreur sur la quantité :152 demandé au lieu de 15 proposé d'où la sommation de 2 432 000 au lieu de 240 000. Le montant corrigé de l'offre est de 10 603 000 au lieu de 8 411 000 f soit une augmentation de 26 % de l'offre. -Offre hors enveloppe	Néant
3	GMG SARL	7 674 600 TTC	7 674 600 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
	MONDE BIO MEDICALE	7 226 000 TTC	7 226 000 HTVA	Non conforme : Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 7 226 000 inférieurs au seuil de tolérance de 7 287 970	Néant
	O-MEGA SERVICES	7 729 000 HTVA	7 729 000 HTVA	Conforme	3 ^{ème}
	ANKER DISTRIBUTION INTERNATIONAL	7 623 900 HTVA 7 623 900 TTC	7 623 900 HTVA	Conforme Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 7 623 900 en dessous de la borne inférieure de 7 671 548 mais se situe dans le seuil de tolérance	1 ^{er}

4	LABTECH	33 470 000 HTVA	33 470 000 HTVA	Conforme	5 ^{ème}
	KANDOR GROUP	31 147 146 TTC	30 504 366 HTVA	Conforme Item 1 à Item 14 : Erreur de calcul du prix unitaire multiplié par la quantité	2 ^{ème}
	FASO IMB	34 650 000 TTC	34 650 000 HTVA	Conforme	7 ^{ème}
	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	33 876 000 HTVA	33 876 000 HTVA	Non conforme : Item 7 : Papier photocopie blanc sans trous ordinaire GSM grammage 200g/m2, en rames de 250 feuilles. Surface lisse à effet brillant et faisceau PPL transparent. Fabriqué avec de la cellulose. Sans acide, avec réserve alcaline. Durée de vie long life (ISO 9706). Format de papier A4 demandé dans le dossier et papier ordinaire GSM grammage 80mg/m2 qualité compatible imprimante d'imagerie médical avec serveur DICOM intégré, format papier A4, rame de 500 feuilles. Item 8 : Papier photocopie blanc sans trous ordinaire GSM grammage 200g/m2, en rames de 250 feuilles. Surface lisse à effet brillant et faisceau PPL transparent. Fabriqué avec de la cellulose. Sans acide, avec réserve alcaline. Durée de vie long life (ISO 9706). Format de papier A3 demandé dans le dossier et papier ordinaire GSM grammage 80mg/m2 qualité compatible imprimante d'imagerie médicale avec serveur DICOM intégré, format papier A3, rame de 500 feuilles.	Néant
	ARCOA	34 841 524 HTVA 34 841 524 TTC	34 439 795 HTVA	Conforme Item 1 : Erreur sur la quantité 40 demandé au lieu de 30 Item 3 : Erreur sur la quantité 50 au lieu de 60.	6 ^{ème}
	NOUR EQUIPEMENTS SARL	34 335 000 HTVA	34 335 000 HTVA	Non conforme : Item 1 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 150 demandé ; Item 2 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 150 demandé ; Item 3 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 100 demandé.	Néant
	SCIENCE MODERNE 24 SARL	28 265 000 HTVA	28 265 000 HTVA	Non conforme : Item 1 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 150 demandé ; Item 2 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 150 demandé ; Item 3 : carton de 750 proposé au lieu de carton de 100 demandé ; Item 7 : Papier photocopie blanc sans trous ordinaire GSM grammage 200g/m2, en rames de 250 feuilles. Surface lisse à effet brillant et faisceau PPL transparent. Fabriqué avec de la cellulose. Sans acide, avec réserve alcaline. Durée de vie long life (ISO 9706). Format de papier A4 demandé dans le dossier et papier A4 pour reprographe marque double A papier ordinaire GSM grammage 80mg/m2 qualité compatible imprimante d'imagerie médicale avec serveur DICOM intégré, format papier A4, rame de 500 feuilles. Item 8 : Papier photocopie blanc sans trous ordinaire GSM grammage 200g/m2, en rames de 250 feuilles. Surface lisse à effet brillant et faisceau PPL transparent. Fabriqué avec de la cellulose. Sans acide, avec réserve alcaline. Durée de vie long life (ISO 9706). Format de papier A3 demandé dans le dossier et papier A3 pour reprographe marque double A papier ordinaire GSM grammage 80mg/m2 qualité compatible imprimante d'imagerie médicale avec serveur DICOM intégré, format papier A3, rame de 500 feuilles.	Néant
	FAT SOUM GROUP MED SARL	34 900 000 HTVA	34 950 000 HTVA	Non conforme : Absence de spécifications techniques pour les items 7 à 14.	Néant
	MERVEILLES DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	32 840 000 HT 32 840 000 TTC	32 840 000 HTVA	Conforme	4 ^{ème}
	GMG SARL	34 896 000 TTC	34 896 000 HTVA	Conforme	8 ^{ème}
	GROUPEMENT RAFO GROUP/L'INGENIEUR SAS	29 205 000 HTVA	58 905 000 HTVA	Non conforme : Item 7 : 300000 en lettre et 30000 en chiffre sur le bordereau des prix unitaire d'où une sommation de 30 000 000 au lieu 3 000 000. Le montant corrigé est de 58 905 000 au lieu de 28 205 000 avec un taux d'augmentation de l'offre de 102 %	Néant
	ANKER DISTRIBUTION INTERNATIONAL	28 420 000 HTVA 28 420 000 TTC	28 420 000 HTVA	Non conforme : Item 13 : Absence de désignation dans le tableau des spécifications techniques ; Item 14 : Absence de désignation dans le tableau des spécifications techniques.	Néant
	2I MEDS	26 500 000 TTC	26 500 000 HTVA	Non conforme : Offre anormalement basse montant de l'offre HTVA de 26 500 000 inférieurs au seuil de tolérance de 27 300 145	Néant
	KNACOR INTERNATIONAL SARL	29 890 000 TTC	29 890 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}
	KIS TRADE INTERNATIONAL SARL	30 995 000 TTC	30 995 000 HTVA	Conforme	3 ^{ème}
5	LABTECH	8 185 500 HTVA	8 185 500 HTVA	Conforme	1 ^{er}
	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	7 103 000 HTVA	7 103 000 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 7 103 000 inférieurs au seuil de tolérance de 7 297 281	Néant
	CENTRE D'AFFAIRES MEDICALES BF	7 240 500 HTVA	7 240 500 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 7 240 500 inférieurs au seuil de tolérance de 7 297 281	Néant

	SYMMCG MEDICAL SARL	8 206 000 HTVA	8 291 000 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
	MONDE BIO MEDICALE	7 136 000 TTC	7 136 000 HTVA	Non Conforme : Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 7 136 000 inférieurs au seuil de tolérance de 7 297 281	Néant
6	TRAMAR	13 822 500 TTC	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	SERVICE BIO MEDICAL PLUS SARL	13 569 000 TTC	Néant	Non conforme Item 8 : Absence de précision sur la hauteur Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	ARCOA	15 980 991 HTVA 15 980 991 TTC	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	SCIENCE MODERNE 24 SARL	12 141 000 HTVA	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	KIIBA TRADE ET SERVICES SARL	12 459 000 HTVA	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids.	Néant
	MERVEILLES DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	12 816 000 HT 12 816 000 TTC	Néant	Non conforme Item 8 : Absence de précision sur la hauteur Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	MONDE BIO MEDICALE	12 427 000 TTC	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	MEDIC BIO	12 919 000 HTVA 12 919 000 TTC	Néant	Non conforme Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	ANKER DISTRIBUTION INTERNATIONAL	11 079 000 HTVA 11 079 000 TTC	Néant	Non conforme Item 8 : Absence de précision sur la hauteur Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids Item 21 : Absence de précision sur les accessoires à fournir	Néant
	2I MEDS	12 850 000 TTC	Néant	Non conforme Item 8 : Absence de précision sur la hauteur Item 19 : Absence de proposition ferme sur la matière de la tête du marteau, la dimension et le poids	Néant
	KNACOR INTERNATIONAL SARL	13 790 000 TTC	13 790 000 HTVA	Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
7	LABTECH	25 608 000 HTVA	25 608 000 HTVA	Conforme	5 ^{ème}
	FASO IMB	23 878 000 TTC	23 878 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}
	NOUR EQUIPEMENTS SARL	20 503 850 HTVA	20 503 850 HTVA	Non Conforme : Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 20 503 850 inférieurs au seuil de tolérance de 22 557 114	Néant
	MERVEILLES DISTRIBUTION INTERNATIONAL SARL	24 955 000 HT 24 955 000 TTC	24 955 000 HTVA	Conforme	4 ^{ème}
	GMG SARL	24 523 400 TTC	24 523 400 HTVA	Conforme	3 ^{ème}
	MONDE BIO MEDICALE	24 029 000 TTC	24 029 000 HTVA	Conforme	2 ^{ème}
	MEDIC BIO	26 571 000 HTVA 26 571 000 TTC	26 571 000 HTVA	Conforme	6 ^{ème}
	ANKER DISTRIBUTION INTERNATIONAL	22 309 000 HTVA 22 309 000 TTC	22 309 000 HTVA	Non Conforme : Offre anormalement basse : Montant de l'offre HTVA de 22 309 000 inférieurs au seuil de tolérance de 22 557 114	Néant
	KNACOR INTERNATIONAL SARL	27 546 000 TTC	27 546 000 HTVA	Conforme	7 ^{ème}

KIS TRADE INTERNATIONAL SARL	28 439 400 TTC	28 439 400 HTVA	Conforme	8 ^{ème}
Attributaires	LOT 1 : Fourniture de petit matériel et consommables médicaux pour appareillage orthopédique au profit du CHR de Ziniaré, ORTHOBA SARL pour un montant en francs CFA HTVA de neuf millions neuf cent seize mille six cent (9 916 600). Le délai d'exécution est de trente (30) jours. LOT 2 : Fourniture de réactifs et consommables de laboratoire (appareils ouverts) au profit du CHR de Ziniaré : INFRACTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRE CONFORME LOT 3 : Achat de fils de suture chirurgicale au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, ANKER DISTRIBUTION INTERNATIONAL pour un montant en francs CFA HTVA de huit millions sept cent vingt-huit mille cinq cent (8 728 500) après augmentation des quantités des item 10 (75 à 100), item 12 (152 à 175), item 13 (50 à 85). Le montant de l'augmentation est de un million cent quatre mille six cent (1 104 600) francs CFA soit un taux de 14,49%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. S'est engagé à fournir une garantie de bonne exécution de 40%. LOT 4 : Achat de films et consommables d'imagerie au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, KNACOR INTERNATIONAL SARL pour un montant en francs CFA HTVA de trente-quatre millions trois cent cinquante-cinq mille (34 355 000) après augmentation des quantités des item 1 (40 à 50), item 2 (60 à 97). Le montant de l'augmentation est de quatre millions quatre cent soixante-cinq mille (4 465 000) francs CFA soit un taux de 14,94%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. LOT 5 : Achat de consommables d'odontostomatologie au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, LABTECH pour un montant en francs CFA HTVA de neuf millions quatre cent trois mille cinq cent (9 403 500) après augmentation des quantités des item 50 (15 à 30), item 51 (20 à 34). Le montant de l'augmentation est de un million deux cent dix-huit mille (1 218 000) francs CFA soit un taux de 14,88%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. LOT 6 : Fourniture de petit matériel medicotechnique au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, KNACOR INTERNATIONAL SARL pour un montant en francs CFA HTVA de quinze millions huit cent quarante-cinq mille (15 845 000) après augmentation des quantités des item 20 (45 à 50), item 21 (10 à 15), item 22 (5 à 10), item 28 (26 à 44), item 29 (10 à 20). Le montant de l'augmentation est de deux millions cinquante-cinq mille (2 055 000) francs CFA soit un taux de 14,90%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. LOT 7 : Fourniture de consommables médicaux au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré, FASO IMB pour un montant en francs CFA HTVA de vingt-sept millions quatre cent soixante mille (27 460 000) après augmentation des quantités des item 1 (10 à 30), item 8 (50 à 100), item 9 (50 à 100), item 68 (20 à 40), item 69 (1000 à 2000), item 74 (1000 à 2000), item 75 (1000 à 2000). Le montant de l'augmentation est de trois millions cinq cent quatre-vingt-deux mille (3 582 000) francs CFA soit un taux de 15,00%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			

COMMUNE DE LOUMBILA

Synthèse des résultats de la Demande de prix N°2025-05/ROBR/PBTG/CLBL/M/SG/PRM DU 05 novembre 2025 relative aux travaux de réalisation de forages au profit de la commune de Loubila (lots 1, 2 et 3). Financement : Budget communal/ADCT, Gestion 2025 ;
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4284 du mercredi 03 décembre 2025 ;
Convocation : N° 2025-306/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM du 09 décembre 2025 ; Date du dépouillement : vendredi 12 décembre 2025 ;
Nombre de lots : trois (03) lots ; Nombre de candidats : Cinq (05) au lot 1, Six (06) au lot 2 et Cinq (05) au lot 3 ;
Nombre de soumissionnaires : Cinq (05) au lot 1, Six (06) au lot 2 et Cinq (05) au lot 3.

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant Corrigé en FCFA HTVA	Montant Corrigé en FCFA TTC	Rang	OBSERVATIONS
LOT 1 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'installation solaire et d'un poly tank d'une capacité de 5 000L au sein de l'INEHI au profit de la commune de Loubila.						
ROO-SONGO IMMO	6 910 000	8 153 800	6 910 000	8 153 800	--	Non Conforme (L'entreprise a utilisé le bordereau des prix unitaires du Lot 2 à partir de l'item 3).
SAKO SERVICE INTER	6 815 000	--	6 815 000	--	1 ^{er}	Conforme
BATIFOR	-	8 071 200	-	8 071 200	2 ^{ème}	Conforme
REAL SERVICE INTERNATIONAL	5 905 000	--	5 905 000	--	-	Non conforme (garantie de soumission non fournie)
SERVICE PANG-YA WENDE	6 105 000	--	6 105 000	--	--	Non Conforme (le Chef d'équipe Topographie est en service à la Mairie de Loubila depuis 2019 ce qui contredit les déclarations de l'entreprise service Pang-Ya Wendé quant à la disponibilité de l'Intéressé). Par ailleurs, ce dernier affirme ne pas connaître l'entreprise en question et n'y avoir jamais travaillé avec cette dernière.
Attributaire du lot 1		SAKO SERVICE INTER, attributaire provisoire du lot 1 du présent marché d'un montant de : SIX MILLIONS HUIT CENT QUINZE MILLE (6 815 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.				
LOT 2 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé de PMH à l'école de Ouemtenga au profit de la commune de Loubila						
ROO-SONGO IMMO	4 795 000	5 658 100	4 795 000	5 658 100	4 ^{ème}	Conforme
YENKIAHRI BTP SARL	25 000 000	29 500 000	--	5 138 900	--	Non Conforme (Correction de l'item V.1 (450 000 et non 0) offre hors enveloppe
GROUPEMENT D'ENTREPRISES FEBAK INTERNATIONAL ET BURKINA FORAGE ET EQUIPEMENT	4 495 000	--	4 495 000	--	3 ^{ème}	Conforme
BATIFOR		5 233 300		5 233 300	2 ^{ème}	Conforme
REAL SERVICE INTERNATIONAL	4 160 000	--	4 160 000		--	Non conforme (garantie de soumission non fournie)
ETAF	--	5 144 800	--	5 144 800	1 ^{er}	Conforme
Attributaire du lot 2		ETAF, attributaire provisoire du lot 2 du présent marché d'un montant de : CINQ MILLIONS CENT QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENTS (5 144 800 TTC) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.				
LOT 3 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé de PMH au lycée Naaba Zombré de Madibga (Nomgana)						

SAKO SERVICE INTER	4 975 000	--	4 975 000	--	3ème	Conforme
SERVICE PANG-YA WENDE	4 175 000	--	4 175 000	--	--	Non Conforme (le Chef d'équipe Topographie est en service à la Mairie de Loumbila depuis 2019 ce qui contredit les déclarations de l'entreprise service Pang-Ya Wendé quant à la disponibilité de l'Intéressé). Par ailleurs, ce dernier affirme ne pas connaître l'entreprise en question et n'y avoir jamais travaillé avec cette dernière.
GROUPEMENT D'ENTREPRISES FEBAK INTERNATIONAL ET BURKINA FORAGE ET EQUIPEMENT	4 195 000	4 950 100	4 195 000	4 950 100	1er	Conforme
REAL SERVICE INTERNATIONAL	4 160 000	--	4 160 000	--	--	Non conforme (garantie de soumission non fournie)
ETAF	--	5 015 000	--	5 015 000	2ème	Conforme
Attributaire du lot 3	GROUPEMENT D'ENTREPRISES FEBAK INTERNATIONAL ET BURKINA FORAGE ET EQUIPEMENT, attributaire provisoire du lot 3 du présent marché d'un montant de : QUATRE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE CENTS (4 950 100) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Acquisition de consommables informatique et péri-informatique et d'accessoires électrique et de plomberie au profit du Ministère de la Justice.

Avis de demande de prix à commandes
N° 2026-010/MJ/SG/DMP du 27/02/2026
Financement : Budget Etat, exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère de la Justice, exercice 2026.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du **Ministère de la Justice** dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : **acquisition de consommables informatique et péri-informatique et d'accessoires électrique et de plomberie au profit dudit ministère** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence **est réservée aux micro entreprises** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée de deux (02) lots distincts intitulés comme suit :

- **Lot 1 : acquisition de consommables informatique et péri informatique au profit du Ministère de la Justice (MJ) ;**
- **Lot 2 : acquisition d'accessoires électrique et de plomberie au profit du Ministère de la Justice (MJ).**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quatorze (14) jours par commande et par lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chacun des lots 1 et 2, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **mardi 17 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : L'enveloppe prévisionnelle est de **vingt millions (20 000 000) de FCFA TTC** repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : quinze millions (15 000 000) de Francs CFA TTC ;**
- **Lot 2 : cinq millions (5 000 000) de Francs CFA TTC.**

*Le Directeur des marchés publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés*

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du CNRST

Avis de demande de prix (marché à commandes)
N° 2026-006/MESRI/SG /CNRST/DG/PRCP du 02/03/2026
Financement : budget Etat de l'IRSS et projets-IRSS-gestion 2026

1. Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour **objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du CNRST** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. L'acquisition se décompose en quatre (04) lots distincts:

Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'IRSS à Ouagadougou;

Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau au profit des différents projets de l'IRSS à Ouagadougou;

Lot 3 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'IRSS Bobo ;

Lot 4 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'IRSS Nanoro.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils **soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et préciser l'ordre de préférence.**

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **l'année budgétaire 2026.**

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 1 et 2 , et dix (10 000) FCFA pour les lots 3 et 4.**

7. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA aux lots 3 et 4** devront parvenir ou être remises à Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront **engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Les budgets prévisionnels sont :

Lot 1 : six millions (6 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : huit millions (8 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : trois millions (3 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 4 : trois millions (3 000 000) francs CFA TTC.

NB : Pour la détermination de l'offre anormalement basse ou élevée, le calcul sera fait sur base du montant minimum et sur le montant maximum de l'offre.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé

PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL

Acquisition d'équipements pour les postes de contrôle phytosanitaires existants au niveau des frontières pour le renforcement de la veille phytosanitaire régionale et l'alerte précoce dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)

Avis de demande de prix
N- 2026-02F/MAERAH/SG/PB-078/P2-P2RS-BF
Financement : Don FAD N)21001550042219 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Le Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements informatiques et bureautiques au profit de l'unité de gestion du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique : acquisition d'équipements pour les postes de contrôle phytosanitaires existants au niveau des frontières pour le renforcement de la veille phytosanitaire régionale et l'alerte précoce dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) F FCA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27, avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

-La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

-Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de quarante millions (40 000 000) Francs CFA HT-HD.

Le Coordonnateur National

Seydina Oumar TRAORE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL

Acquisition d'alevins et du matériel d'empoissonnement pour l'empoissonnement des plans d'eau dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)

Avis de demande de prix
N°2026-03F/MAERAH/SG/PB-078/P2-P2RS-BF
Financement : Don FAD N°2100155042219 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF).

1. Le Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'alevins et du matériel d'empoissonnement pour l'empoissonnement des plans d'eau dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique : acquisition d'alevins et du matériel d'empoissonnement pour l'empoissonnement des plans d'eau.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix secrétariat au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.
6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat au Secrétariat du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), sise à Ouaga 2000 côté Ouest de l'Office Nationale d'Identification (ONI), Burkina Faso Tél : 00 226 25 37 69 27, avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
 - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de quarante-cinq millions deux cent-sept mille (45 207 000) Francs CFA HT-HD.

Le Coordonnateur National

Seydina Oumar TRAORE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'ANEREE

**Avis de demande de prix
N° 2026-01/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 20/02/2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nation des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique.

- 1- La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées remplissant les conditions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 3- Les fournitures sont en lot unique : **fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'ANEREE.**
- 4- Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et cinq (05) jours par commande.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1^{er} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25 37 47 47 / 76 08 09 71** du lundi au jeudi **de 7h30 à 16h00** et le vendredi de **7h30 à 16h30**.
- 6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANEREE sis au 2^{ème} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25-37-47-47** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**.
- 7- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F CFA** devront parvenir ou être remises **au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1^{er} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone : 25 37 47 47 / 76 08 09 71, avant le jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
- 8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 9- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de prix.

NB : Budget prévisionnel : 25 016 000 F CFA TTC.

**La Personne Responsable de la commande publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Dramane YARO

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Couverture médiatique des activités de l'ANEREE

**Avis de demande de prix
N° 2026-02/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 25/02/2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique.

- 1- La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées remplissant les conditions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 3- Les fournitures sont en lot unique : **couverture médiatique des activités de l'ANEREE.**
- 4- Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et cinq (15) jours par commande.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1^{er} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25 37 47 47 / 76 08 09 71 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.**
- 6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANEREE sis au 2^{ème} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25-37-47-47** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA.**
- 7- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** devront parvenir ou être remises **au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1^{er} étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone : 25 37 47 47 / 76 08 09 71, avant le jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
- 8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 9- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de prix.

NB : Budget prévisionnel : 18 500 000F CFA TTC.

**La Personne Responsable de la commande publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Dramane YARO

OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

l'entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre (04) et à deux (02) roues

Avis de demande de prix

N°:2026-002/ONASSIM/DG/SG/PRM du 03/03/2026

Financement : *Budget ONASSIM, Exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Office national de Sécurisation des Sites miniers (**ONASSIM**).

1. Dans le cadre des activités de l'ONASSIM, le président de la Commission d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre (04) et à deux (02) roues tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Ladite prestation sera financée sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. **L'agrément technique catégorie 4 pour la maintenance de véhicules légers et poids lourds est exigé.**

La prestation est constituée en lot unique : Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre (04) et à deux (02) roues (marché à commandes).

Le délai d'exécution est de 30 jours par commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de l'ONASSIM dans le Bureau « PRCP » au 3^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, à côté de la Pâtisserie 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS ; téléphone : (226) 25 36 80 10/78 40 88 04 aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du Lundi au Vendredi.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence comptable de l'ONASSIM** sis au 3^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** auprès de **l'Agence comptable de l'ONASSIM**.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quarante-deux mille cinq cents (442 500) F CFA** devront parvenir ou être remises à la PRCP au Bureau « PRCP » au 3^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, à côté de la Pâtisserie 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS ; téléphone : (226) 25 36 80 10/78 40 88 04, avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la PRCP ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de : **quatorze millions sept cent cinquante mille (14 750 000) FCFA TTC.**

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la CAM

Boureima BARRY

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Acquisition de gadgets publicitaires au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)

Avis de demande de prix
N°2026-05/CNAMU/DG/DMP du 25/02/2026
Financement : *Budget CNAMU – GESTION 2026*
Budget prévisionnel :
Lot unique: 40 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2026 de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU).

1. La Caisse nationale d'assurance maladie universelle dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de gadgets publicitaires au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)** telle que décrite dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les services demandés sont constitués en un lot unique : **Acquisition de gadgets publicitaires au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU)**.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et celui d'exécution de **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics et du patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000 moyennant paiement à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CNAMU d'un montant non remboursable de :

Lot unique: trente mille (30 000) FCFA

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000)FCFA pour le lot unique**, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine sise à l'Immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le **Boulevard Mouammar KADHAFI** Tél: 70 79 17 60, avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Soumaïla GAMSORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail

SOCIETE DES AEROPORTS DU FASO

Prestations de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA).

**Avis de demande de prix
N°2026-003/SAFA/DG/DCP du 27/02/2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SAFA.

1. La SAFA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet prestations de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) telles que décrites dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la présente procédure d'acquisition est réservée exclusivement aux entreprises de droit burkinabè à **direction féminine**. Il appartient aux entreprises d'apporter la preuve formelle.

Les prestations de service se décomposent en *deux (02) lots* comme suit :

- **Lot1 :** Fourniture de pause-café et de pauses déjeuner au profit de la Société des Aéroports du Faso (*lors des ateliers à Ouagadougou, Aéroport de Donsin et de Loubila*) ;

- **Lot 2 :** Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Société des Aéroports du Faso (*lors des ateliers à Bobo-Dioulasso, Koudougou et les Stations météorologiques de l'intérieur du pays*).

3. Le délai d'exécution pour chaque lot ne devrait pas excéder **l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par Commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat SP/DCP sis au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn.**

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2 à la caisse de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) sise dans les locaux de l'ex DAAN (collé au siège de l'ASECNA) ou appelé au numéro 70 33 93 50. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.**

5. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé – 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Burkina Faso téléphone :+(226) 70 28 13 66, au plus tard le jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant de la garantie de soumission est de :

- **Sept cent mille (700 000) F CFA pour le lot 01 ;**
- **Soixante et quinze mille (75 000) F CFA pour le lot 02.**

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Les candidats/soumissionnaires sont informés que certaines dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics seront appliquées dans la phase de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

NB : les budgets prévisionnels sont :

- ☛ **Lot 1 : vingt-six cent cinquante mille (26 550 000) F CFA TTC ;**
- ☛ **Lot 2 : deux millions six cent cinquante-cinq mille (2 655 000) F CFA TTC.**

Le Directeur de la commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Souébou BARRY
Chevalier de l'Ordre du Mérite

SOCIETE DES AEROPORTS DU FASO

Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA).

Avis de demande de prix

N°2026-004/SAFA/DG/DCP du 27/02/2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SAFA.

1. La SAFA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) telles que décrites dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations de service se décomposent en *trois (03) lots* comme suit :

- **Lot 1** : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SAFA ;
- **Lot 2** : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SAFA ;
- **Lot 3** : Acquisition de produits d'entretien au profit de la SAFA.

3. Le délai d'exécution pour chaque lot ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par Commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat SP/DCP sis au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn.**

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé– Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 71 66 30 45, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2 à la caisse de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) sise dans les locaux de l'ex DAAN (collé au siège de l'ASECNA) ou appelé au numéro 70 33 93 50. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.**

7. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au **secrétariat particulier de la Direction de la Commande Publique sis dans à l'ex bâtiment de la MOAD à Somgandé – 01 BP 1331 Ouagadougou 01 - Burkina Faso téléphone :+(226) 70 28 13 66, au plus tard le vendredi 20 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant de la garantie de soumission est de :

- **Neuf cent mille (900 000) F CFA pour le lot 01 ;**
- **Un million six cent mille (1 600 000) F CFA pour le lot 02 ;**
- **Cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 03.**

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : Les candidats/soumissionnaires sont informés que certaines dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics seront appliquées dans la phase de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

NB : les budgets prévisionnels sont :

- ☞ **Lot 1: Trente millions (30 000 000) F CFA TTC;**
- ☞ **Lot 2 : Cinquante-trois millions cinq cent mille (53 500 000) F CFA TTC ;**
- ☞ **Lot 2 : Dix-huit millions (18 000 000) F CFA TTC.**

Le Directeur de la commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Souébou BARRY
Chevalier de l'Ordre du Mérite

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture de licences pour les équipements de sécurité informatiques au profit de l'ONEA.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°005/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2026

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
2. L'ONEA a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture de licences pour les équipements de sécurité informatiques au profit de l'ONEA**.
Les fournitures se décomposent en **trois (03) lots** constitués comme suit :
Lot 1 : Fourniture et installation de licence et de pare feu Data Center au profit de l'ONEA ;
Lot 2 : Fourniture et installation de licence logiciel cyber sécurité au profit de l'ONEA ;
Lot 3 : Fourniture et installation de licences Fortigate au profit de l'ONEA.
Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et soumissionner pour l'ensemble des articles de chaque lot. Le délai de livraison ne devra pas excéder **douze (12) mois pour le lot 1 et trois (03) mois pour les lots 2 et 3**.
4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte n°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : **voir le DPAO pour les informations détaillées**.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme **non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots 1, 2 et 3**. Le mode de paiement sera en numéraire contre une remise main à main du Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, porte N°220, secteur 12, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, au plus tard le **mercredi 08 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**, en un **(01) original et trois (03) copies plus la version numérique**.
9. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, **des garanties de soumission des montants définis comme suit :**
 - **Lot 1 : deux millions sept cent cinquante mille (2 750 000) Francs CFA,**
 - **Lot 2 : un million neuf cent quarante-cinq mille (1 945 000) Francs CFA,**
 - **Lot 3 : deux millions six cent vingt-cinq mille (2 625 000) Francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le..... à 09 heures 00 minute au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11.

NB : Les montants prévisionnels par lot sont de :

- **Lot 1 : quatre-vingt-onze millions neuf cent quatre-vingt-un mille (91 981 000) Francs CFA TTC,**
 - **Lot 2 : soixante-quatre millions neuf cent cinquante-neuf mille (64 959 000) Francs CFA TTC,**
 - **Lot 3 : quatre-vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents (87 998 500) Francs CFA TTC.**
- Conformément aux dispositions des articles N°115 alinéa 4 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.
 - Conformément aux dispositions des articles N°116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

Souleymane SANNE

AGEN/CE NATIONALE DE PROMOTION DES TIC

Prestation de services de maintenance énergétique du Réseau Informatique National de l'Administration (RESINA) au profit de l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC)

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4351 DU VENDREDI 06 MARS 2026, PAGE 39, PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

**Avis de demande de prix à commandes
N°2026-003/MTDPCE/ANPTIC/DG/SG/PRM du 28/02/2026
Financement : Budget ANPTIC, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC).

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **la prestation de services de maintenance énergétique du Réseau Informatique National de l'Administration (RESINA) au profit de l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC)**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en **lot unique** avec un budget prévisionnel de **trente-deux millions cinq cent mille (32 500 000) de francs CFA**.

Le délai d'exécution de chaque commande sera de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 2^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent soixante-quinze mille (975 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au service courrier de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au Rez-de-chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute temps universel**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés,

Saphardine NIGNAN

AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Fourniture de pause-café et pause-déjeuner pour diverses activités de l'ANSSI

Avis de demande de prix

N°:2026-001/MTDPCE/SG/ANSSI/DG/PRM du 23/02/2025

Financement : Budget ANSSI, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

3. Dans le cadre des activités de l'ANSSI, le président de la Commission d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ANSSI tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Ladite prestation sera financée sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension **et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant une autorisation d'exploitation de restaurant délivré par le Ministère en charge du tourisme.**

La prestation est constituée en lot unique intitulé :

Fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ANSSI (marché à commandes).

5. **Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quinze (15) jours/commande.**
 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la PRM/ANSSI dans le Bureau « PRM » au Rez-de-chaussée de l'immeuble abritant l'ANSSI à Zogona, Rue Gang-La-Pelga, côté Est de la « Mosquée Bogodogo » téléphone : (226) 25 36 21 31/25 36 32 33 aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du lundi au vendredi.
 7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction Financière et Comptable de l'ANSSI** sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant l'ANSSI à Zogona, Rue Gang-La-Pelga, côté Est de la « Mosquée Bogodogo » à Ouagadougou, téléphone : (226) 25 36 21 31/25 36 32 33 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**.
 8. Les offres présentées en un (01) original et trois **(03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés au Bureau « PRM » sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble abritant l'ANSSI à Zogona, Rue Gang-La-Pelga, côté Est de la « Mosquée Bogodogo » avant le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.
 10. Le montant prévisionnel est de : **montant minimum six millions cinq cent mille (6 500 000) FCFA TTC; montant maximum treize millions (13 000 000) FCFA TTC.**

La Personne Responsable des Marchés

Président de la CAM

Arzouma Médard ZOURE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de Motoculteurs au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs (PDI-CVA)

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVREMENT DES OFFRES

Avis spécifique de Passation de Marché

BURKINA FASO

Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles (PDI-CVA)

Acquisition de Biens/Travaux

Mode de financement : Vente à tempérament

No du Financement : N°BFA-1033 du 29 mars 2023

**Intitulé du Marché : Acquisition de Motoculteurs au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs (PDI-CVA)
AON N°2026- 17F/MAERAH/SG/DMP**

12. Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles (PDI-CVA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de Motoculteurs au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs (PDI-CVA).
13. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de Motoculteurs au profit du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs (PDI-CVA) en lot unique : *Acquisition de cent huit (108) Motoculteurs au profit du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (PDI-CVA)*.

NB : Le délai d'exécution des travaux sera de soixante (60) jours.

14. La procédure d'appel d'offres sera l'*Appel d'Offres Ouvert National (AOON)* tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, d'avril 2019 révisées en février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.9.1 à 1.9.4 des Directives sus évoquées.

15. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** ; sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du MAERAH à Ouaga 2000 ; Rue : Avenue SEMBENE Ousmane ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres Ouvert National à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ; Rue : Avenue SEMBENE Ousmane ; sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du MAERAH à Ouaga 2000 ; 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone : 25-41-17-47 ; mail : dmpmaah@gmail.com; du **lundi au vendredi de 08 heures à 15 heures TU les jours ouvrables**.

16. Le Dossier d'Appel d'offres Ouvert National en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** contre un paiement non remboursable de la somme de **deux cent mille (200 000) FCFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF). Le dossier d'appel d'offres national pourra être retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sur présentation de la quittance de paiement.
17. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **30/03/2026 à 09 heures**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **30/03/2026 à 9 heures 00 mn TU, le matin**
18. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre* pour un montant de **dix millions huit cent mille (10 800 000) F CFA**. Elles seront *délivrées par une institution bancaire ou financière agréée*.
19. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ; sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du MAERAH à Ouaga 2000 ;
Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
Rue : Avenue SEMBENE Ousmane 03 BP 7010 Ouagadougou 03,
Tél : (+226) 25-41-17- 47 Email : dmpmaah@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ADDENDUM

A L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-25F/MAERAH/SG/DMP PORTANT ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LA LAITERIE DE BOBO-DIOULASSO DANS LA REGION DU GUIRIKO.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés ou ayant payé le dossier d'Appel d'offres ouvert national N°2026-25F/MAERAH/SG/DMP portant acquisition et installation des équipements de la laiterie de Bobo-Dioulasso dans la région du Guiriko, paru dans le quotidien des marchés 4342 du lundi 23 février 2026, que les modifications suivantes ont été apportées à la **Section VII. Liste des Fournitures, Calendrier de Livraison, Spécifications techniques et Plans.**

Au lieu de :

Point 2 de l'avis d'appel d'offre :

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits **équipements en lot unique**. Le délai d'exécution est de dix (10) mois.

1. Liste des Fournitures et Calendrier de livraison

Principes généraux de bases à observer

- Tous les appareils doivent être pourvus d'un CIP système/aérosols /protection contre les pics de chaleur, tension électrique, etc.
- Tout process doit être pilotable (planifié, assistée et surveillée) par ordinateur (SCADA¹) depuis la salle de contrôle.
- Toutes les vannes automatiques et sélectionnables sur le système de surveillance.
- Toutes les indications de température doivent conforme sur champ le montage et contrôlable par ordinateur.
- Réglage des valeurs de consigne/paramètres est effectué par un technicien agréé avec mot de passe et tous les événements doivent être enregistrés.
- Une fonction d'arrêt d'urgence doit être présente pour les situations critiques, dans lequel le bloc d'alimentation doit être coupé de l'équipement
- Un onduleur doit être branché sur tous les PC pour éviter la perte de données en raison de la perte de puissance.
- Les qualifications de performance doivent figurer dans les documents de livraison.
- Toutes les surfaces en acier inoxydable internes et externes à 150 grains electro finition polie.
- Tous les équipements doivent satisfaire aux normes suivantes : UE ; IER, IEC, ISO 14159, ISO 8601, ISA S88 et ISA S95

La destination finale est le site du projet à Bobo-Dioulasso, région du Guiriko.

N.B. La présente liste est indicative. Il revient au prestataire, en référence à la capacité totale de la laiterie et de la gamme de produits à fabriquer de proposer les équipements, les accessoires et les consommables courants.

N°.	Description des Fournitures	Quantité	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPAO	Date de livraison (selon les Incoterms)		
					Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard	Date de livraison offerte par le Soumissionnaire [à indiquer par le Soumissionnaire]
	Entrepôts	1	Ensemble		30 jours avant début des travaux	7 jours avant début des travaux	
	Transport du lait	A préciser par le soumissionnaire	-		90 jours après notification	120 jours	
	Capacité totale 7 500 à 10 000 litres						
	Réception du lait / Capacité 1000 à 1500 litres	1	Ensemble				
	Equipement pour la réception du lait						
	Stockage réfrigéré du lait/ Capacité totale 10 000 litres	A préciser par le soumissionnaire	-				
	Equipements de prétraitement-Standardisation-Pasteurisation du lait	1	Module		90 jours après notification	120 jours	
	Capacité de traitement 5 000 litres/H et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes						
	Module complet						
	Equipements de fabrication et de stockage de yaourts brassés en pots et en sachets (125, 250 et 500g)	1	Module		90 jours après notification	120 jours	
	Module complet						
	Equipements pour la fabrication et le stockage de la crème en sachets de 125 et 500 g et du beurre en plaquette de 125 et 250g	1	Module				
	Module complet						

¹ Système d'acquisition et de contrôle des données (supervisory control and data acquisition)

Métrologie et contrôle qualité Divers équipements et réactifs appropriés pour le contrôle quantitatif et qualitatif du lait cru et des produits finis	A préciser par le soumissionnaire	Ensemble				
Utilitaires et divers Equipement pour systèmes : Modules complets individuels	12	Modules				
Pièces de rechange courantes	A préciser par le soumissionnaire	Lot				
Consommables pour 12 mois de fonctionnement	A préciser par le soumissionnaire	Lot				
Autres Tout autre équipement et accessoire pertinent pouvant améliorer les performances de la laiterie (tenir compte de la capacité, de la gamme de produits et des normes applicables en laiterie)	A préciser par le soumissionnaire	-				
Distribution produits finis Divers véhicules et matériels réfrigérés adaptés au transport et à la distribution des produits finis Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	A préciser par le soumissionnaire	-				

Montant total hors TVA _____
Montant de la TVA (18%) _____
Montant total toutes taxes comprises _____

Arrêté le présent devis estimatif : au montant (en lettres) (montant en chiffres) toutes taxes comprises incluant la taxe à la valeur ajoutée (TVA) au montant de(en lettres) ... (montant en chiffres).

11. Les spécifications techniques

N°	Spécifications technique et normes applicables proposées par l'administration	Spécifications technique et normes applicables proposées par le soumissionnaire
	Entreposages Matériel et équipements de génie civil et corps y afférents pour l'aménagement pour l'entreposage et la sécurisation des équipements sur le site	
	Transport du lait Capacité totale 7 500 à 10 000 litres Véhicules réfrigérés dotés de motricité 4X4 Tanks détachables, réfrigérés par double systèmes dont un indépendant de la cabine Température affichable Jauge de lecture du volume directe Système de pompage automatique Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
	Réception du lait / Capacité 1000 à 1500 litres Equipement pour la réception du lait Fabriqué en acier inoxydable de qualité AISI 304 Fabriqué à partir de chevrons certifiés de qualité 2B Fabriqué comme TIG ou soudage plasma automatique Cuve à 4 pieds, incliné, demi-rond, filtre à vis réglable avec robinet de sortie Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
4.	Stockage réfrigéré du lait/ Capacité totale 10 000 litres Tri pieds, fond conique de type vertical modèle polyuréthane isolé avec réducteur avec couvercle de trou d'homme avec échelle avec bande de protection avec carte de levage soupape de sortie de tuyau d'entrée de produit, union DN50 Fabriqué en acier inoxydable de qualité AISI 304 Fait de tôle certifiée de qualité 2B Fabriqué par TIG ou soudage automatique au plasma Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
5.	Equipements de prétraitement-Standardisation-Pasteurisation du lait Capacité de traitement 5 000 litres/H En acier inoxydable de qualité AISI 304 Système d'eau chaude : système fermé de circulation d'eau Contrôle PLC, système de contrôle entièrement automatique avec écran tactile	

	Système de prescription selon les types de produits Système d'équilibrage de pression et soupape de sécurité contre des augmentations de pression soudaines Tuyau d'expansion, Pistolet à air, Monomètre, Régulateur d'eau, PT 100 capteur température d'entrée de produit +4 C, degré de pasteurisation 90 C, Température de sortie du produit + 4 / + 85° C Séparateur de crème, homogénéisateur, support, entrée et sortie de Glacier vanne de vapeur à contrôle proportionnel Contrôle de la chaleur avec ce robinet à vapeur Plaque en acier inoxydable de qualité AISI 316 Joint epm résistant à la chaleur à 5 étages, 165 plaques Conditionnement automatique en bouteilles(1L) et en sachets (500 et 250 mL) Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
6.	Equipements de fabrication et de stockage de yaourts brassés en pots et en sachets (125, 250 et 500g) Capacité de traitements 5 000 litres/J Matériau en acier inoxydable AISI 304 Cuisson à la vapeur Rollbont à partir du fond et du corps Fond et corps refroidis à l'eau Mélangeur avec réducteur Il a une double couverture Entrée de produit avec raccord DN50 Sortie de produit DN 50 vanne papillon Tête de lavage CIP/NEP avec tuyau d'évent Pieds à vis réglables Avec affichage mécanique de la température Pression d'essai : 6 bar Pression de travail : 3 - 4 bars Piège à la sortie de vapeur Fait de tôle certifiée de qualité 2B Fabrique par TIG ou soudage automatique au plasma Equipements, accessoires et auxiliaires technologiques à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
7.	Equipements pour la fabrication et le stockage de la crème en sachets de 125 et 500 g et du beurre en plaquette de 125 et 250g Capacité de travail 500-750 litres Matériau en acier inoxydable AISI 304 Entrée de produit avec raccord DN50 Sortie de produit DN50 papillon valve Jeep tête de lavage Pieds à vis réglables En tôle certifiée de qualité 2B. Produit par TIG ou soudage automatique au plasma Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
8.	Métrie et contrôle qualité Equipements et réactifs de pour le contrôle quantitatif et qualitatif des matières, auxiliaires et produits finis (physicochimie, microbiologie et métrie) Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	
9.	Utilitaires et divers Equipement pour systèmes : • Eau chaude (2000 litres/H) • Traitement eau de production • Nettoyage (en lien avec la capacité totale) • Pression d'air (4500 litres/mn) • Refroidissement des équipements • Traitement des effluents • Groupe secours (40 -50KVA) • Système raccordement électrique • Protection anti-incendie • protection contre les nuisibles • Traitement et purification de l'eau pour la production (en lien avec la capacité des équipements proposés) • Système de pilotage automatique de l'ensemble	
10.	Pièces de rechange courantes	
11.	Consommables pour 12 mois de fonctionnement	
12.	Autres Tout autre équipement et accessoire pertinent pouvant améliorer les performances de la laiterie (tenir compte de la capacité, de la gamme de produits et des normes applicables en laiterie)	
13.	Distribution produits finis Divers véhicules et matériels réfrigérés adaptés au transport et à la distribution des produits finis Equipements et accessoires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	

NB : Veuillez joindre les prospectus ou fiches techniques des équipements dument signés et portant le cachet du fabricant

Point 2 de l'avis d'appel d'offre :

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits **équipements en lot unique**. Le délai d'exécution est de huit (08) mois.

1. Liste des Fournitures et Calendrier de livraison
--

Principes généraux de bases à observer :

- Tous les appareils doivent être pourvus d'un CIP si besoin, de système/aérosols /protection contre les pics de chaleur, tension électrique, etc. ;
- Toutes les vannes doivent être automatiques et sélectionnables sur le système de surveillance ;
- Toutes les indications de température doivent être conformes sur champ, au montage ;
- Une fonction d'arrêt d'urgence doit être présente pour les situations critiques, dans lesquels cas le bloc d'alimentation doit être coupé de l'équipement automatiquement ;
- Un onduleur doit être branché sur tous les postes de commandes (PC) pour éviter la perte de données ;
- Les qualifications de performance doivent figurer dans les documents de livraison ;
- Toutes les surfaces en acier inoxydable internes et externes doivent être à 150 grains électro finition polie ;
- Tous les équipements doivent satisfaire à au moins une des normes suivantes : UE ; ISO ; AISI ; ANSI ;
- Le catalogue ou la liste imagée des équipements devra porter la signature datée et le cachet du fabricant.

La destination finale est le site du projet à Bobo-Dioulasso (Sakabi) dans la Région du Guiriko.

N.B. La présente liste est indicative. Il revient au prestataire, en référence à la capacité totale de la laiterie et de la gamme de produits à fabriquer de proposer les équipements et leurs accessoires.

Article No.	Description des Fournitures	Quantité (Nb. d'unités)	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPAO	Date de livraison (selon les Incoterms)		
					Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard	Date de livraison offerte par le Soumissionnaire [à indiquer par le Soumissionnaire]
1.	Entrepôts-installation	1	Ens	Bobo (Site laiterie Sakabi)	30 jours avant début des travaux	7 jours avant début des travaux	
2.	Camions réfrigérés	4	Ens		90 jours après notification	120 jours	
	Tricycles	4					
	Bidons	40					
3.	Réception du lait Capacité 1500 à 2000 litres	1	Module complet		90 jours après notification	120 jours	
4.	Stockage réfrigéré du lait Capacité totale 7 500- 10 000 litres	2	Module complet		90 jours après notification	120 jours	
5.	Prétraitements Capacité de traitement 5 000 litres/H	1	Module complet		90 jours après notification	120 jours	
6.	Lait pasteurisé Capacité 10 000 litres/Jour	1	Module complet		90 jours après notification	120 jours	
7.	Yaourts brassés en pots (125, 250 et 500g) Capacité de traitements 5 000 litres/Jour	1	Module complet	90 jours après notification	120 jours		
8.	Métrieologie et contrôle qualité Equipements et réactifs pour le contrôle quantitatif et qualitatif du lait cru et des produits finis.	1	Ens		90 jours après notification de l'ordre de service	120 jours	
9.	Utilitaires et divers Equipements pour systèmes : - Eau chaude (2500 litres/H) - Eau glacée (5000 litres/H) - Nettoyage intégré (en lien avec la capacité totale ou intégré aux modules considérés) - Pression d'air (4500 litres/mn) - Groupe secours (40 - 50KVA)	5	Modules individuels complets	Bobo (Sakabi)	90 jours après notification de l'ordre de service	120 jours	

10.	Autres Tout autre équipement et accessoire pertinent pouvant améliorer les performances de la laiterie (tenir compte de la capacité, de la gamme de produits et des normes applicables en laiterie)	A proposer	Bobo (Sakabi)	90 jours après notification de l'ordre de service	120 jours	
-----	---	------------	---------------	---	-----------	--

3. Les spécifications techniques

N°	Spécifications technique et normes applicables proposées par l'administration		Spécifications technique et normes applicables proposées par le soumissionnaire
	Description des Fournitures	Unité	
1.	Entreposages-installation Matériel et équipements de génie civil et corps y afférents pour l'aménagement des places d'entreposage et de sécurisation des équipements	Ens	
2.	Transport du lait Capacité totale 7 500 à 10 000 litres Camions réfrigérés (groupe frigorifique : plage de température -20 à 0 °C) dotés de motricité 4X4 ou 4X2 avec tanks détachables, réfrigérés, EURO 3, Boîte manuelle, carburant diesel, Puissance : 140-190 KW, moteur : 4-6 litres, PTAC : 5000 à 10000 litres Fabriqué en acier inoxydable de qualité AISI 304, Température affichable Jauge de lecture du volume Système de pompage et de nettoyage automatique NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Ens	
	Tricycles : conduite par guidon, puissance : 200 cc NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes		
	Bidons : 50 litres en acier de qualité AISI 304, l'épaisseur de l'acier inoxydable est de 1,5 mm NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes		
3.	Réception du lait Capacité 1500 à 2000 litres Fabriqué en acier inoxydable de qualité AISI 304, Fabriqué à partir de matériaux certifiés de qualité 2B, Fabriqué comme TIG ou soudage plasma automatique, Cuve à 4 pieds, inclinée, demi-ronde, filtre à vis réglable avec robinet de sortie. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Module complet	
4.	Stockage réfrigéré du lait Capacité totale 7 500- 10 000 litres Type vertical modèle polyuréthane isolé, avec : - réducteur, - couvercle de trou d'homme, - échelle, - bande de protection, - carte de levage. Soupape de sortie de tuyau d'entrée de produit, union DN50, Fabriqué en acier inoxydable de qualité AISI 304, Fabriqué par TIG ou soudage automatique plasma. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Module complet	
5.	Prétraitements Capacité de traitement 5 000 litres/H En acier inoxydable de qualité AISI 304, Système d'eau chaude : système fermé de circulation d'eau, Système de contrôle PLC entièrement automatique avec écran tactile, Système de prescription selon les types de produits, Système d'équilibrage de pression et soupape de sécurité contre des augmentations de pression soudaines, Tuyau d'expansion, Pistolet à air, Manomètre, Régulateur d'eau, PT-100 capteur température d'entrée de produit +4 °C, seuil de pasteurisation 90° C, Température de sortie du produit + 4 / + 85° C.	Module complet	

	Contrôle de la chaleur avec robinet à vapeur, Plaque en acier inoxydable de qualité AISI 316, Joint EPM résistant à la chaleur à 5 étages, 165 plaques. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes		
6.	Lait pasteurisé Capacité 10 000 litres/Jour Conditionnement en bouteilles ou cartons Les équipements doivent être en acier inoxydable de qualité AISI 304, Système d'eau chaude : système fermé de circulation d'eau, Contrôle PLC, système de contrôle entièrement automatique avec écran tactile, Système de prescription selon les types de produits, Système d'équilibrage de pression et soupape de sécurité contre des augmentations de pression soudaines, Remplissage par dosage programmé (poids), Système d'impression et datage. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Module complet	
7.	Yaourts brassés en pots (125, 250 et 500g) Capacité de traitements 5 000 litres/Jour Les équipements doivent être en acier inoxydable AISI 304, Cuisson à la vapeur Rollbont à partir du fond et du corps, Fond et corps refroidis à l'eau, Mélangeur avec réducteur, Double couverture, Entrée de produit avec raccord DN50, Sortie de produit DN 50 vanne papillon, Tête de lavage CIP/NEP avec tuyau d'évent, Pieds à vis réglables, Affichage mécanique de la température, Pression d'essai : 6 bars, Pression de travail : 3 - 4 bars, Piège à la sortie de vapeur, Certifiée 2B, Fabriqué par TIG ou soudage automatique au plasma. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Module complet	
8.	Métrieologie et contrôle qualité Equipements et réactifs pour le contrôle quantitatif et qualitatif du lait cru et des produits finis. NB : Equipements et accessoires nécessaires à proposer par le soumissionnaire en tenant compte du travail et des normes	Ens	
9.	Utilitaires et divers Equipements pour systèmes : - Eau chaude (2500 litres/H) - Eau glacée (5000 litres/H) - Nettoyage intégré (en lien avec la capacité totale ou intégré aux modules considérés) - Pression d'air (4500 litres/mn) - Groupe secours (40 -50KVA)	Modules individuels complets	
10.	Autres Tout autre équipement et accessoire pertinent pouvant améliorer les performances de la laiterie (tenir compte de la capacité, de la gamme de produits et des normes applicables en laiterie)	A proposer	

NB : Veuillez joindre les prospectus ou fiches techniques des équipements dûment signés et portant le cachet du fabricant

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS

Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de génie civil au département distribution du centre de la SONABEL

Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N° 003/2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

20. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de génie civil au département distribution du centre de la SONABEL, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en deux lots.

21. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

22. Les travaux en deux lots se répartissent comme suit :
lot 01: Travaux de réfection de cinquante (50) postes cabine;
lot 02: Confection de soixante (60) plateformes pour postes préfabriqués.

Le budget prévisionnel des travaux est de:
lot 1 : vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC,
lot 2 : quarante-deux millions (42 000 000) F CFA TTC.

23. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

24. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 8 heures à 12 heures GMT et de 13 heures à 15 heures GMT.

25. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 2, à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

26. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 19 mars 2026 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de :

cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 1,
huit cent quarante mille (840 000) F CFA pour le lot 2.

27. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

NB :

Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Recrutement de bureaux pour le suivi contrôle des travaux de réalisation d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée à Yalgo et Dori, et travaux pour la mise en place d'un système d'Adduction en Eau Potable à Pissila.

Avis à manifestation d'intérêt

n°2026-010/MEF/SG/DMP du 25 /02/2026

Financement : Crédit IDA N° 6905-BF et DON N° D833-BF

Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-521590-CS-CQS C2/SC2a

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'IDA, un crédit et un Don pour le financement du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-B), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de « **suivi contrôle des travaux de réalisation d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée à Yalgo et Dori, et travaux pour la mise en place d'un système d'Adduction en Eau Potable à Pissila** ».
2. L'objectif global de la mission est d'assurer la supervision et le suivi-contrôle des travaux de réalisation d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée à Yalgo et Dori, et travaux pour la mise en place d'un système d'Adduction en Eau Potable à Pissila.

Les prestations objet de la présente consultation sont constituées de cinq lots et répartie sur les sites ainsi qu'il suit :

- **Mission 01 :** Suivi-contrôle des travaux de réalisation de deux (02) adductions en eau potable simplifiée (AEPS) dans les communes de Yalgo et Pissila dans la Région des Koulis ;
- **Mission 02 :** Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'une (01) adduction en eau potable simplifiée (AEPS) dans la commune de Dori dans la Région du Liptako.

Les délais d'exécution sont de sept (07) mois (06 mois pour le suivi contrôle des travaux et 01 mois pour la revue des documents d'exécution, contractuels au démarrage, et à la fin pour les différentes réceptions (technique, provisoire)) pour chacune des missions.

La Phase d'exécution des travaux pour chacune des missions (1 et 2) est de six (06) mois.

3. Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le bureau d'étude doit fournir une offre complète contenant les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter les services :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le DMP du MEF et précisant l'objet de la mission ;
 - une présentation des références techniques du bureau d'études faisant ressortir notamment les expériences pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (05) dernières années avec pour chacune (i) l'intitulé détaillé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates de début et fin de mission (iv) le montant du contrat ;
 - l'adresse complète (adresse postale et E-mail) et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) aux fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées. L'absence de l'adresse complète (adresse postale et E-mail) et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) pour les missions réalisées hors du Burkina Faso pourrait entraîner la non prise en compte de ces références similaires ;
 - Le consultant devra en outre disposer d'un agrément de **type Eu4 et Fsic1** délivré par le ministère tutelle ;
 - toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.

Il est porté à l'attention des cabinets que les dispositions de la clause 3.14 et suivants du « **Règlement pour la passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), juillet 2016, version révisée de février 2025** » relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

4. Les offres des cabinets seront évaluées sur la base des compétences et des expériences pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années.

NB : seules les expériences pertinentes justifiées par des contrats (page de garde et de signature) et des attestations de bonne exécution ou PV/Rapport de validation des marchés de seront prises en compte. En cas d'ex-aequo, le volume des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

5. Un Bureau d'études sera sélectionné par la méthode de **sélection basée sur les qualifications du consultant** et en accord avec le Règlement pour la passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), juillet 2016, version révisée de février 2025.
6. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des Termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 minutes et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn.
Les manifestations d'intérêt en quatre (4) exemplaires (1 original et 3 copies) marquées comme telles doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 24 mars 2026 à 09 heures 00 minute temps universel**.

Contact : Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, situé dans la Zone d'Activités commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69/64 91 35 51.

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour et à la même heure (9 H TU) **dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics, en présence des représentants des bureaux d'études qui souhaitent y assister.**

L'Administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure à tout moment avant l'attribution du marché sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Recrutement d'un consultant ou d'un cabinet pour certifier l'ANEREE à la norme ISO 9001

Avis à manifestation d'intérêt
N° 2026-01/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRCP du 09 janvier 2026
Financement : Budget de l'ANEREE, exercice 2026 ;
Budget prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC.

1. Objet et financement

Le présent avis à manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics, exercice 2026 de l'ANEREE. L'ANEREE a obtenu à l'adoption de son budget des fonds, afin de financer la réalisation de ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un cabinet pour certifier l'ANEREE à la norme ISO 9001.

2. Condition de participation

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de condition aux personnes morales remplissant les conditions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 et portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

3. Délai d'exécution

La durée de la mission est de neuf (09) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Consistance des prestations

Le Cabinet ou le Bureau d'études a pour mission d'accompagner l'ANEREE jusqu'à l'obtention effective de la certification ISO 9001 :2015, dans le respect du budget alloué, en assurant l'encadrement technique et la coordination avec un organisme certificateur accrédité.

5. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'ANEREE invite les consultants qualifiés à manifester leur intérêt. Les postulants fourniront les documents suivants : Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE ; la présentation complète du consultant ; la liste des moyens humains et matériels ; les références techniques similaires et tout document permettant d'évaluer la capacité technique du consultant.

6. Critères de sélection

Les cabinets seront sélectionnés selon :

- La nature des activités du candidat (registre de commerce statut ou tout autre document probant)
- Les expériences du bureau dans le domaine de l'étude ;
- La qualifications et compétences du personnel-clé pour la mission clé ;

Les trois cabinets les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Seuls ces trois (03) cabinets seront invités à remettre une proposition technique et financière à travers un dossier de demande de proposition allégée. La commission d'attribution des marchés procédera à l'évaluation des propositions conformément à la réglementation

NB : l'évaluation des expériences prendra en compte uniquement les pages de garde, pages de signature des contrats, les certificats et/ou attestations de bonne fin ou d'exécution.

7. Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestations d'intérêt devront être déposés sous plis fermés au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, sise à Ouaga 2000, à 200m après l'échangeur, route de Kossyam au plus tard le **mardi 24 mars 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Présentation des offres

Les offres rédigées en langue française en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux copies, sous plis fermés, devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE, avec la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'un Bureau d'études pour la réalisation d'une étude architecturale et d'ingénierie pour la construction du siège de l'ANEREE. ».

Les informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au premier étage du bâtiment B, sise à Ouaga 2000, à 200m après l'échangeur, route de Kossyam, Tel : 25 37 47 47/76 08 09 71.

9. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Dramane YARO



La célérité dans la transparence